



**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMIGNUE

Rapport 2015 - 2016

LOI 95 - LOI SUR LES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT DE NIVEAU UNIVERSITAIRE

31 OCTOBRE 2016

Photographies : Kevin Black, Mathieu Dupuis et Louis Jalbert

L'UQAT

ACTEUR ET FACTEUR DE DÉVELOPPEMENT
ET D'INNOVATION

PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

TABLE DES MATIÈRES

■ RAPPORT SUR LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

1. INTRODUCTION	1
2. PORTRAIT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE.....	1
3. LES AVANCÉES ET PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT	8
3.1 L'expérience étudiante à l'UQAT	8
3.2 Une formation d'avant-garde	14
3.3 Le positionnement de l'UQAT en recherche et en création	18
3.4 Le renforcement du partenariat avec les Premiers Peuples	27
3.5 Les interrelations durables et mutuellement profitables avec des partenaires, des collaborateurs et des acteurs des milieux sociaux, économiques et culturels, ainsi que des territoires	31
3.6 Un milieu de travail stimulant et une gestion efficiente	34
4. CONCLUSION	39

■ ÉTATS FINANCIERS

■ ÉTAT DU TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION

■ RAPPORT SUR LA PERFORMANCE (Indicateurs de suivi des affaires universitaires)

1. INTRODUCTION

La direction de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) est heureuse de vous présenter le rapport annuel portant sur les perspectives de développement, ainsi que les rapports sur les états financiers, l'état du traitement des membres du personnel de direction et la performance conformément à l'article 4.1 de la Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire.

Cet exercice de reddition de comptes témoigne d'une année de mise en œuvre du Plan de développement 2015-2020 de l'UQAT. Cet exercice permet de présenter que c'est par l'engagement de l'ensemble du personnel que l'UQAT va se surpasser dans un monde de l'éducation en perpétuel changement et de réaliser pleinement sa mission sur les territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec, des Hautes-Laurentides, mais aussi dans l'ensemble du Québec et à l'échelle internationale.

Il s'agit d'un portrait présenté en regard des défis que l'établissement doit relever de façon récurrente afin de répondre aux idéaux d'accessibilité à l'enseignement universitaire, de développement scientifique et de formation d'une main-d'œuvre hautement qualifiée.

2. PORTRAIT DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Chaque université possède des caractéristiques qui lui sont propres et qui sont liées à leur mission et à l'histoire de leur développement. Ce qui distingue l'UQAT est sans contredit son modèle de développement, un modèle unique qui se base sur une approche de « faire ensemble », c'est-à-dire faire avec et pour ses milieux.

Ainsi, la création de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue a été un long processus porté par des visionnaires du développement qui ont su mobiliser les principaux acteurs des territoires de l'Abitibi-Témiscamingue, du Nord-du-Québec et des Hautes-Laurentides, afin de mettre en place un modèle d'université qui est aujourd'hui caractérisé par une présence physique et virtuelle sur tous ses territoires d'attache, ainsi que par ses partenariats de choix avec d'autres universités d'ici et d'ailleurs ainsi qu'avec les deux autres niveaux d'enseignement, mais également avec les municipalités, les communautés autochtones et plusieurs organismes du milieu.

C'est l'idée d'un établissement d'enseignement universitaire à la fois profondément ancré dans son milieu et ouvert sur le monde qui a servi de source d'inspiration aux représentants de la communauté universitaire et des milieux lors de l'élaboration de la mission, de la vision et des valeurs de l'UQAT que voici :

NOTRE MISSION

En misant sur la compétence de ses ressources, l'accessibilité, le partenariat et l'innovation, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) crée, transmet et mobilise les savoirs intellectuel, scientifique et culturel pour prendre part à l'épanouissement des personnes et à l'essor des communautés sur ses territoires d'ancrage, ainsi que dans ses partenariats sur les plans national et international.

NOTRE VISION 2020

L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue sera reconnue comme une université d'exception, près des gens et des communautés, innovante, ouverte sur le monde et engagée dans la réussite et l'excellence de ses étudiants. Elle sera, pour ses pairs et ses partenaires, une référence pour ses formations d'avant-garde, ses recherches appliquées et fondamentales et pour sa contribution aux avancements scientifiques, culturels, sociaux et économiques.

NOS VALEURS

Avec l'adhésion de la communauté universitaire et de ses partenaires, l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue réalise sa mission en agissant de façon :

- | | |
|-------------------|---|
| <i>Humaine</i> | <i>En mettant l'individu, étudiant, membre du personnel, collaborateur ou partenaire, au cœur des décisions par l'accueil et l'écoute, dans le respect des différences et au bénéfice du plus grand nombre.</i> |
| <i>Créative</i> | <i>En développant un lieu d'échanges ouvert aux innovations, d'avant-garde, où la curiosité est source de richesse et le changement devient une opportunité permanente de se démarquer et d'exceller.</i> |
| <i>Audacieuse</i> | <i>En contribuant à construire l'avenir de nos régions et du Québec en osant faire autrement, par le dépassement et la poursuite de l'excellence, tout en tenant compte des principes du développement durable.</i> |

Le modèle UQAT se distingue dans son déploiement orienté vers la maximisation du potentiel de réseautage, axé sur les besoins réels des milieux, et marqué par un souci continu d'une saine gestion des fonds publics, ce qui a fortement influencé plusieurs dimensions du développement de l'établissement. À cet égard, le rattachement au réseau de l'Université du Québec représente une réelle valeur ajoutée, puisqu'il permet un partage d'expertises et de ressources essentielles à l'UQAT et qui seraient autrement financièrement inaccessibles pour un établissement de cette taille.

Le réseautage au profit d'une accessibilité du plus grand nombre

Avec un souci de rendre l'enseignement universitaire le plus accessible possible, l'UQAT a développé des collaborations avec d'autres établissements d'enseignement (ex. : universités, commissions scolaires, cégeps, communautés des Premiers Peuples), ce qui a permis d'optimiser l'utilisation d'infrastructures existantes et des ressources disponibles afin d'assurer une présence physique et virtuelle dans plusieurs villes du vaste territoire qu'elle dessert.

L'UQAT dispose ainsi d'un des plus importants systèmes de salles de vidéoconférences du réseau de l'éducation avec ses 32 salles qui favorisent le regroupement de cohortes d'étudiants et rend accessible l'offre de formation partout sur son territoire. L'UQAT s'est aussi positionnée comme un leader dans la formation à distance en misant sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) avec une forte expertise technique et technopédagogique.

De 2002 à 2016, l'UQAT a connu une importante hausse de l'effectif étudiant qui s'explique, notamment par l'utilisation des technologies de l'information pour des programmes à distance en sciences de la santé et en sciences de la gestion, ainsi que par l'augmentation du nombre d'étudiants d'origine étrangère et du nombre d'étudiants aux cycles supérieurs.



L'UQAT, une présence ancrée sur ses territoires grâce à ses campus, ses centres et ses points de service

L'UQAT au cœur d'un vaste réseau de partenaires

Dès sa fondation, l'UQAT s'est assurée d'un partage optimal des ressources et des services avec différents partenaires tels que le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, le Cégep de Saint-Jérôme à Mont-Laurier, les commissions scolaires, ainsi que les municipalités. L'UQAT partage avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue des services et du personnel (employés cadres, professionnels et de soutien), ainsi que des installations sportives, la bibliothèque, des infrastructures technologiques et la cafétéria dans trois campus. Ces partenariats sont plus importants que jamais pour desservir chacun des territoires de MRC de l'Abitibi-Témiscamingue et pour les corporations de développement de la formation et de l'enseignement supérieur sur lesquelles siègent des représentants de l'éducation et différents acteurs socioéconomiques.

La technologie en soutien à l'accessibilité aux études

Pour soutenir l'accessibilité aux études universitaires sur son immense territoire, l'UQAT a investi dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC) ce qui lui a permis de se doter depuis ses débuts d'une expertise technique et technopédagogique. C'est ainsi qu'en 1990, les premiers tableaux interactifs étaient utilisés pour offrir le baccalauréat en sciences infirmières dans cinq MRC, que les premiers cours médiatisés étaient offerts en 1994 et, qu'en 2000, l'UQAT avait déjà développé un réseau de salles de vidéoconférences réparties sur tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Consciente de l'importance que revêtent les TIC pour les nouvelles générations d'étudiants, l'UQAT maintient sa position de leader dans ce domaine en adaptant ses pratiques, en soutenant le corps professoral, en innovant et en investissant dans les technologies les plus adaptées à l'accessibilité de son offre de formation.

Un patrimoine universitaire qui répond à de réels besoins de main-d'œuvre des milieux et des territoires

L'UQAT dispose d'un patrimoine de programmes permettant de former les professionnels (ex. : infirmières, ingénieurs, gestionnaires, enseignants, psychoéducateurs, travailleurs sociaux) dont les territoires ont besoin pour leur essor socioculturel, scientifique, technologique et économique. À cela s'ajoutent des programmes aux cycles supérieurs qui permettent de développer de nouvelles connaissances, d'innover et de former le personnel hautement qualifié dont les sociétés ont besoin pour maintenir un haut niveau de compétitivité, tout en contribuant au mieux-être des communautés.

De plus, la formation en création artistique soutenue par les nouveaux médias, de même que la formation de second cycle en art-thérapie, unique formation de la sorte en français en Amérique, sont des exemples de la créativité et de l'originalité de l'UQAT. En contribuant à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, l'UQAT se positionne comme un acteur et un facteur de développement sur ses territoires d'attache, au Québec et à l'échelle internationale.

C'est ainsi qu'entre 1972 et 2015, l'UQAT a décerné 17 878 diplômes et grades (ce qui n'inclut pas les diplômes émis par un autre établissement au nom de l'UQAT), soit 17 098 au 1^{er} cycle, 728 au 2^e cycle et 52 au 3^e cycle.



Selon une étude faite en 2013, 70 % de la main-d'œuvre universitaire en Abitibi-Témiscamingue est formée par l'UQAT¹

- 84 % des enseignants au préscolaire et au primaire, en enseignement langue seconde et en enseignement au secondaire
- 86 % des comptables
- 72 % des administrateurs
- 94 % des psychoéducateurs
- 69 % des travailleurs sociaux
- 56 % des ingénieurs mécanique et électromécanique
- 100 % des infirmières bachelères

Une université aux couleurs des Premiers Peuples

En 30 ans, l'UQAT a su développer un partenariat fondé sur la volonté mutuelle de « faire ensemble » et de travailler au développement des moyens nécessaires pour que les peuples autochtones s'approprient pleinement le leadership de la formation et de la recherche universitaires des membres de leurs communautés. Il s'agit d'une approche de « codéveloppement ²» qui se veut un symbole de cohabitation harmonieuse et de respect entre les peuples.

Annuellement, entre 75 et 100 étudiants autochtones sont inscrits à des programmes de formation universitaire de l'UQAT, sur ses campus et au sein même des communautés. Certains de ces programmes sont aussi offerts en anglais, permettant ainsi de répondre aux besoins de formation de plusieurs communautés nordiques de son territoire.

La réussite académique repose en grande partie sur la qualité de l'accompagnement des étudiants. C'est pourquoi l'UQAT offre un service spécialisé de soutien aux étudiants autochtones qui diffère de façon significative de ce qui se fait ailleurs et qui permet des réussites importantes quant à la diplomation de ces étudiants. Depuis 2006, l'UQAT a formé près de 700 étudiants provenant des Premiers Peuples et compte plus de 250 diplômés autochtones. Avec la création en 2016, de l'École d'études autochtones, l'UQAT se donnera la flexibilité nécessaire pour développer davantage l'enseignement à tous les cycles et la recherche pour, par et avec des partenaires autochtones.

¹ Étude sur la contribution socioéconomique de l'UQAT à l'enseignement et à la recherche dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, par M. Luc Blanchette, économiste, Direction de l'analyse sur le marché du travail, Service Canada, 2013.

² Le codéveloppement est présenté ici comme une approche de développement par des personnes qui estiment pouvoir apprendre les uns des autres.



Les Premiers Peuples depuis 2006

- Un patrimoine académique de 23 programmes d'études
- La formation de près de 700 étudiants provenant des Premiers Peuples
- Et plus de 250 diplômés autochtones à ce jour

Une recherche de classe mondiale au profit du développement et de la notoriété du Québec



Située au cœur d'un important centre minier de calibre international et au sein même de la forêt boréale du Québec, l'UQAT a choisi d'investir dans la recherche en gestion environnementale des ressources naturelles, une thématique qui est devenue stratégique pour le Québec du 21^e siècle. Il s'agit d'un choix qui a permis l'attraction, la rétention et le déploiement de chercheurs de calibre international.

Aujourd'hui, l'excellence de la recherche en gestion intégrée des résidus miniers, en ingénierie de la restauration des sites miniers, en caractérisation minéralogique, en traitement des eaux minières contaminées, en remblayage minier, en écologie et aménagement forestier durable, en valorisation et transformation du bois, en foresterie autochtone, ainsi que sur la formation des enseignants inuits et sur le développement des petites collectivités fait partie de l'identité de l'établissement et de sa notoriété à l'échelle nationale et internationale.

En plus de ces dimensions, dont certaines sont omniprésentes en Abitibi-Témiscamingue, le patrimoine de recherche de l'UQAT s'est élargi dans plusieurs domaines, tels que l'hydrogéologie, les télécommunications souterraines, l'entrepreneuriat minier, la psychoéducation, l'éthique de la recherche avec les Premiers Peuples, l'agroalimentaire et le phénomène de la douleur dans les sciences de la santé.

Actuellement, avec ses dix chaires de recherche, ses deux instituts de recherche, ainsi que onze regroupements de chercheurs, le volume de la recherche de l'UQAT s'élèvera à plus de 14 M\$ (prévision en date d'aujourd'hui) pour 2015-2016. L'UQAT se distingue particulièrement par le revenu moyen de recherche par professeur qui est parmi les plus élevés du réseau de l'Université du Québec au Canada pour des universités sans faculté de médecine, soit de l'ordre de 117 000 \$ pour 2015-2016. En contribuant à l'avancement de la recherche et création et au transfert des connaissances, l'UQAT se positionne comme un acteur de développement sur ses territoires d'attache, au Québec et à l'échelle internationale.

L'UQAT 2016 EN CHIFFRES

- 3 campus : Amos, Rouyn-Noranda et Val-d'Or
- 4 centres : La Sarre, Mont-Laurier, Montréal et Témiscamingue
- 2 points de service : Lebel-sur-Quévillon, et Chibougamau.

Une université **HUMAINE**

- 3 707 étudiants
- 315 étudiants internationaux
- 123 professeurs et 268 chargés de cours
- 265 employés non enseignants³ (soit : 125 employés de soutien, 118 professionnels, 14 personnels-cadres et 8 employés administratifs)
- Plus de 17 878 diplômes émis
- Plus de 400 000 \$ en bourses d'études remis annuellement par l'UQAT et sa Fondation.

Une force de recherche **CRÉATIVE**

- 10 chaires de recherche, 11 regroupements de recherche et 2 instituts de recherche
- Un volume de recherche prévu à plus de 14,0 M\$ en 2015-2016
- Pour la recherche, un revenu moyen par professeur parmi les plus élevés du réseau de l'Université du Québec
- Des secteurs prometteurs : aménagement forestier durable, restauration des sites miniers abandonnés, agroalimentaire, communications souterraines, développement des petites collectivités, entrepreneuriat minier, foresterie autochtone, hydrogéologie, sylviculture et ligniculture intensive, thermoplastique et transformation du bois.

Une offre de formation **AUDACIEUSE**

- Plus de 100 programmes d'études de 1^{er} cycle, de 2^e et 3^e cycles
- 8 cheminements DEC-BAC
- 21 programmes offerts à distance
- Des domaines d'études variés : administration, art-thérapie, comptabilité, création numérique, 3D et jeux vidéo, éducation, forêt, génie, mines et environnement, psychoéducation, santé et sécurité au travail, sciences infirmières et cliniques, travail social.

³ En date d'avril 2016.

3. LES AVANCÉES 2015-2016 ET LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Cette année marque l'an 1 du septième plan de développement de l'histoire de l'UQAT. Il s'agit du fruit d'une réflexion de gens engagés qui ont à cœur le développement de l'Université et qui tracent un parcours qui lui permettra de repousser encore davantage ses limites. C'est donc en regard de ce parcours que seront présentés les accomplissements de l'année 2015-2016 et les perspectives de développement qui se dessinent.

3.1 L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE À L'UQAT

L'enseignement supérieur est un remarquable levier pour l'épanouissement individuel, professionnel, ainsi que pour l'essor socioculturel, scientifique, technologique et économique des sociétés. Or, les personnes à la recherche de qualifications de haut niveau font preuve d'une grande mobilité lorsqu'il s'agit de choisir l'université qui leur donnera les moyens d'atteindre leur plein potentiel et avec laquelle ils pourront maintenir un lien privilégié au fil de leur vie. Cependant, la participation aux études universitaires peut être limitée pour des raisons de nature culturelle, structurelle et socioéconomique. En Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec et les Hautes-Laurentides, des conditions particulières d'accès et d'accompagnement doivent être mises en place pour assurer un niveau de participation aux études universitaires permettant de répondre adéquatement aux besoins de diplômés universitaires des organisations sur ces territoires.

Pour jouer pleinement son rôle, l'UQAT doit mettre en place les conditions favorables à une expérience étudiante structurante et porteuse en intégrant en continuité, l'accès aux études universitaires, la réussite universitaire, l'insertion en milieu professionnel et le sentiment d'appartenance des étudiants envers leur université, qu'ils soient en formation au campus ou à distance. Pour l'UQAT, cela implique de relever certains défis spécifiques.

LES DÉFIS

Le défi de composer avec un profil d'étudiant unique et particulier

L'UQAT est un des établissements universitaires qui accueille le plus haut taux d'étudiants de première génération (ÉPG) au premier cycle (67 % de l'effectif étudiant⁴), c'est-à-dire qu'ils sont les premiers dans leur famille à fréquenter un établissement d'enseignement supérieur. L'étudiant type de l'UQAT est une femme qui a en moyenne 33 ans et qui fréquente l'université à temps partiel (60 % de l'effectif étudiant). Elle travaille environ 25 heures par semaine en plus de ses études et elle a, quatre fois sur dix, au moins un enfant à sa charge. Le profil de l'étudiant de l'UQAT n'est donc pas celui que l'on retrouve dans la majorité des établissements universitaires des grandes agglomérations urbaines au Québec comme au Canada, ce qui oblige l'UQAT à développer des stratégies et des services particuliers.

⁴ 67 % de la clientèle de l'UQAT en 2013 selon ICOPE (Bonin, 2013).

Les études à temps partiel, une tendance qui a un impact significatif sur le financement de l'UQAT

Le processus administratif pour le traitement du dossier d'un étudiant à temps partiel est essentiellement le même que pour un étudiant à temps plein. De plus, le soutien au cheminement pédagogique de l'étudiant à temps partiel est plus important que pour l'étudiant à temps plein. En somme, l'augmentation de la proportion d'étudiants à temps partiel entraîne un surplus de travail pour le personnel administratif.

En 2015-2016, l'effectif étudiant en nombre absolu à l'UQAT était de 3 707 alors que l'UQAT recevait un financement du gouvernement du Québec basé sur 2 031 étudiantes étudiants équivalent à temps plein (EEETP). On peut donc constater qu'un financement fondé uniquement sur l'utilisation des EEETP traduit mal les dépenses réelles à assumer par l'UQAT. Le recours aux études universitaires à temps partiel est une tendance lourde qui continuera d'affecter les finances de l'UQAT et pourrait même menacer la qualité des services rendus à ces étudiants. Il est toutefois primordial que la qualité du diplôme soit équivalente que l'étudiant privilégie la formation à temps plein ou à temps partiel.

Le défi d'assurer l'accessibilité géographique à la formation universitaire

L'accessibilité géographique concerne la possibilité de poursuivre une formation dans un établissement universitaire situé près du lieu de résidence ou de travail. Ainsi, il a été démontré que les personnes qui vivent à une distance trop grande d'une université pour faire la navette quotidienne sont nettement moins susceptibles de s'y inscrire. L'immensité du territoire à desservir, ainsi que l'importance de maintenir une offre de formation de base répondant aux besoins de ses populations, devient un enjeu crucial pour assurer l'accessibilité géographique à la formation universitaire. C'est donc pour favoriser le déploiement et l'accessibilité de ses programmes que l'UQAT mise, depuis sa création, sur l'utilisation des technologies de l'information et des communications.

Le défi d'assurer la réussite universitaire

Avec un profil majoritairement composé d'étudiants de première génération, d'étudiants à temps partiel et une croissance importante du nombre d'étudiants en situation de handicap⁵, offrir un soutien adéquat par des mesures spécifiques à tous ces étudiants est un important défi pour l'UQAT. Les stratégies du bureau d'aide à la réussite de l'UQAT ont, à ce jour, permis de composer avec ce défi.

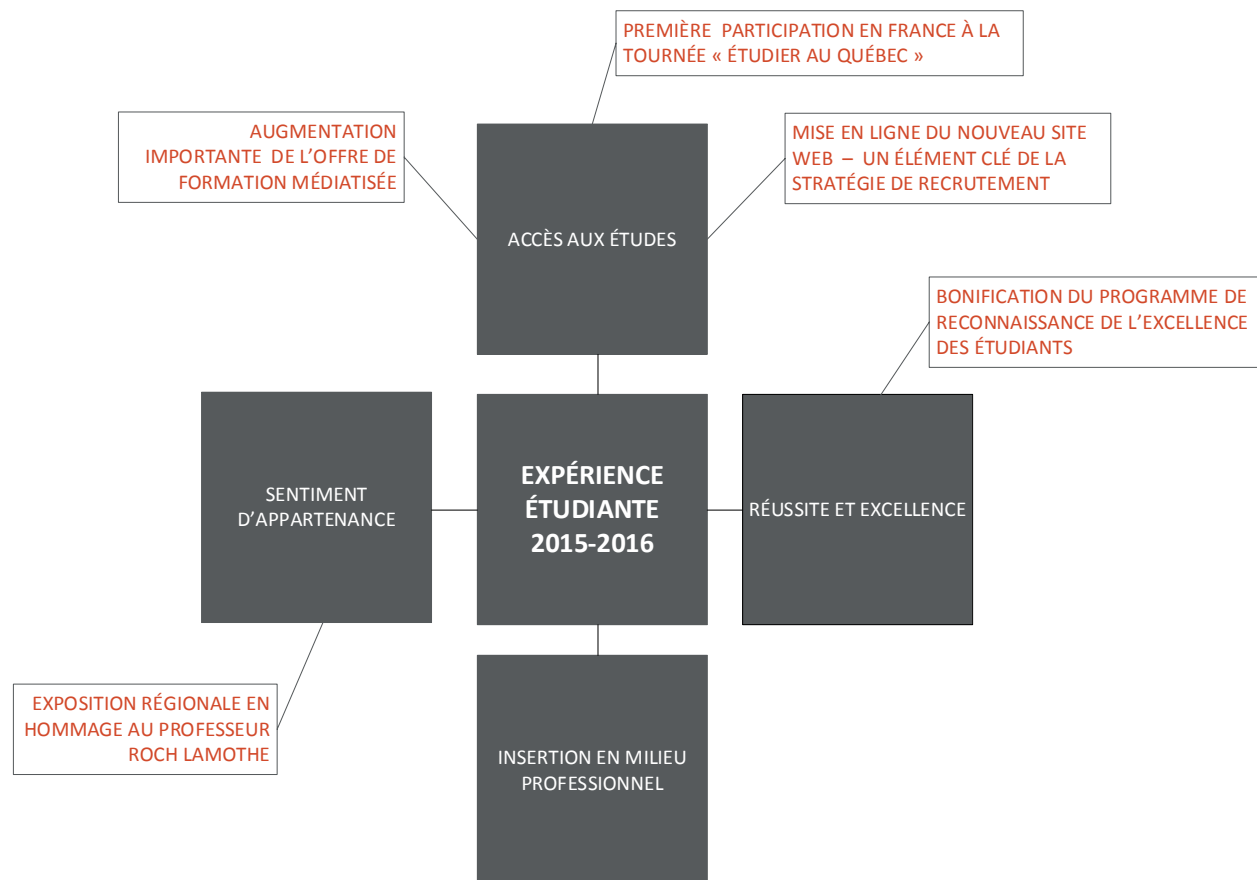
Le défi de recrutement d'étudiants étrangers comme contribution à une stratégie de main-d'œuvre régionale

Les prévisions démographiques ne sont pas favorables au maintien de la croissance et encore moins au développement du nord et du nord-ouest du territoire québécois. L'apport d'étudiants et de travailleurs étrangers est déjà établi comme un élément important de notre développement national. Les étudiants étrangers qui reçoivent une formation à l'UQAT choisissent, dans une grande proportion, de demeurer en région. Il devient donc nécessaire de développer une stratégie d'immigration en lien avec les besoins des régions en favorisant la venue d'étudiants étrangers.

⁵ 81 étudiants en 2015-2016 comparativement à 27 étudiants en 2010-2011.

L'EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE EN 2015-2016 – ACTIONS CLÉS

Les actions clés de cette période sont représentées à la figure suivante :



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2016-2017

L'expérience étudiante représente le fil conducteur du lien de l'UQAT avec ses étudiants et diplômés qui débute par l'intérêt de la personne envers l'UQAT et qui se poursuit au-delà de sa diplomation. Il s'agit d'un important facteur de compétitivité dans le recrutement des effectifs étudiants, leur rétention dans le milieu universitaire et leur sentiment d'appartenance envers l'UQAT. À cet égard, un important chantier sur cette thématique est en cours de réalisation (voir encadré).

Chantier « Expérience étudiante » - réalisations et perspectives

Ce chantier vise à favoriser un cheminement étudiant qui est marquant et positif. La période 2015-2016 a permis de questionner les processus du recrutement jusqu'au premier accueil de l'étudiant. Un sondage auprès de 90 employés de tous les types d'emploi a permis d'identifier trois grands thèmes communs d'amélioration, soit : « Accueil et communication positive », « Accès à l'information pour les étudiants et les employés » et « Gestion technologique et médiatique de l'information ».

En 2016-2017, le chantier permettra de former les comités de travail qui auront le mandat d'élaborer des plans d'action sur chacun des grands thèmes d'amélioration. De plus, la recherche d'amélioration de l'expérience étudiante se poursuivra avec l'analyse des processus qui suivent le premier accueil de l'étudiant.



L'accessibilité aux études universitaires fait partie de la mission des universités du réseau de l'Université du Québec. L'UQAT cherche continuellement à optimiser le déploiement de son offre de formation en considérant les besoins des territoires et les contraintes imposées par le contexte budgétaire. C'est notamment le cas de certains programmes jugés essentiels et dont le nombre d'inscriptions est souvent en deçà des normes. À cet égard, l'utilisation des technologies de l'information et des communications (TIC) pour regrouper les effectifs étudiants dans plusieurs constituantes du réseau de l'Université du Québec apparaît une avenue intéressante et fera l'objet d'une évaluation. C'est ainsi que l'installation d'une deuxième salle de vidéoconférence au centre de Mont-Laurier favorisera la tenue de certains programmes essentiels et permettra de diversifier l'offre de formation de l'UQAT sur ce territoire.

Avec le « Chantier sur l'intégration des TIC dans la formation à l'UQAT », les améliorations aux processus et aux technologies de formation médiatisée et à distance, ainsi que les essais sur des outils pédagogiques innovants se poursuivront en 2016-2017. Ceux-ci auront des impacts positifs sur le déploiement de l'offre de formation de l'UQAT.

Les directions de centres et de campus travailleront de concert avec les départements et les services afin d'assurer l'accessibilité à des programmes répondant aux besoins exprimés sur les territoires. Voici quelques exemples de programmes visés :

Centre de Mont-Laurier	■ DEC-BAC en sciences comptables
Campus d'Amos	■ Microprogramme de 2 ^e cycle en prévention de la violence au primaire ■ Microprogramme de 2 ^e cycle en prévention de la violence au secondaire
Centre de La Sarre	■ DESS en gestion d'établissement d'enseignement ■ Certificat en accompagnement à distance

En 2015-2016, l'approche préconisée depuis plusieurs années pour le *recrutement et la promotion* sera maintenue. Les principaux développements seront au niveau de la stratégie Web, avec la conception et la programmation des sections « études » et « bourses d'études » du nouveau site Web de l'UQAT qui présente des perspectives intéressantes au niveau de l'optimisation de l'expérience utilisateur. Le guide des études sera révisé et il y aura un lancement officiel du nouveau site Web. L'intégration de technologies permettant d'être plus efficace dans notre rayonnement sur le Web et la conformité à une consultation multiplateforme seront maintenues. La stratégie Web est une composante importante de la stratégie de recrutement de l'UQAT qui cherche à mieux faire connaître l'UQAT et à bonifier sa notoriété.

Le développement de la nouvelle plateforme de communication pour la communauté universitaire sera poursuivi par une collaboration entre le service des communications et du recrutement et le service des technologies de l'information. Des retombées sont attendues au niveau d'un éventuel suivi électronique du dossier des étudiants qui permettrait au bureau du registraire ainsi qu'aux départements d'éviter des doublons au profit d'une meilleure expérience étudiante.

Les étudiants étrangers représentent une proportion importante du contingent d'étudiants diplômés. La stratégie de recrutement de l'UQAT s'appuie fortement sur la notoriété et la représentation à l'étranger de professeurs de l'UQAT. Cette stratégie, qui a grandement contribué aux succès de certains programmes de cycles supérieurs, se poursuivra tout en étant bonifiée par la contribution, en deuxième ligne, du service des communications et du recrutement qui s'assure que les futurs candidats disposent de toutes les informations leur permettant de prioriser l'UQAT.

Afin de faciliter la reconnaissance des acquis et des équivalences, l'UQAT se joindra à d'autres composantes du réseau de l'Université du Québec pour l'implantation d'un portfolio électronique de gestion de la reconnaissance d'acquis.

Au niveau du milieu d'accueil, la Fondation de l'UQAT entend créer un programme de bourses pour les projets des étudiants de l'UER en création et nouveaux médias et un programme de bourses pour les projets des « étudiants athlètes ». Le bureau du registraire maintiendra son horaire de service pendant l'été pour accommoder les étudiants.

Notons qu'au campus de Val-d'Or le projet de construction de résidences prévoyant des logements pour des étudiants et leur famille se poursuivra avec l'appui du partenariat entre l'UQAT, le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois.

La réussite et l'excellence universitaires sont la finalité d'une expérience étudiante marquante et pour certains étudiants, le soutien du bureau d'aide à la réussite y joue un rôle de premier plan. Pour l'UQAT, *les services d'aide à la réussite universitaire* sont essentiels et continueront de répondre aux besoins de tous les types d'étudiants (temps plein, temps partiel, au campus et à distance). Son maintien implique de reconduire les services réguliers, les enquêtes Prospère et Icope sous forme jumelée et de s'adapter aux tendances émergentes.

Alors que la croissance des effectifs étudiants avec des besoins particuliers est confirmée et que la présence importante d'étudiants de première génération se maintient, le bureau du registraire entend poursuivre le développement de moyens et d'outils adaptés, notamment par la gestion informatisée des dossiers étudiants, le développement d'une procédure pour les stages des étudiants en situation de handicap et la diffusion d'un référentiel d'accompagnement aux études. La collaboration entre le bureau d'aide à la réussite, les modules d'enseignement et le service de pédagogie universitaire demeurera un important facteur de succès.

Au campus de Val-d'Or, le service Premiers Peuples entend poursuivre la mise en ligne du soutien et des services pédagogiques, créer de nouvelles capsules « Cégep-UQAT » sur la réussite académique des étudiants autochtones, diffuser des articles scientifiques sur les bonnes pratiques en pédagogie autochtone et maintenir son agent de liaison « Cégep-UQAT » pour la formation à distance et dans les communautés.

La qualité de vie sur les campus et les centres est une composante de l'expérience étudiante qui est bien prise en charge par les services aux étudiants. En sus de la programmation habituelle des services aux étudiants de 2016-2017, le service des communications et du recrutement entend poursuivre ses collaborations avec l'Association générale des étudiants de l'UQAT (AGEUQAT) et les comités étudiants dans la mise en œuvre de leurs projets. Afin de créer un environnement distinct, le salon des étudiants de l'UQAT sera réaménagé au centre de Mont-Laurier.

L'obtention de bourses d'études est un important incitatif à l'excellence et à la persévérance et permet la reconnaissance de la réussite et des efforts académiques et para-académiques. C'est pourquoi l'UQAT, avec la Fondation de l'UQAT, cherche continuellement à bonifier le programme de bourses auquel les étudiants ont accès. Les efforts de sollicitation auprès de donateurs potentiels se poursuivront en 2016-2017 avec, notamment la volonté d'augmenter le nombre de bourses liées à la persévérance.

L'insertion en milieu professionnel est une préoccupation permanente du personnel de l'UQAT. Lorsqu'il s'agit d'une exigence dans un programme de formation, les ressources en place (professeurs, responsables de stages, directeurs de centres et campus) développent et maintiennent leur réseau de contacts avec les milieux de pratique afin d'assurer à tous les étudiants des stages de qualité.

En plus de ces démarches, l'UQAT entend intensifier les demandes de bourses dans les milieux de pratique qui sont sous la responsabilité du décanat à la recherche et à la création et poursuivre les efforts de sollicitation de donateurs privés. À ce niveau, la FUQAT s'est fixé un objectif de quatre nouvelles bourses d'insertion en milieu de pratique pour cette période.

Le sentiment d'appartenance à L'ALMA MATER représente l'élément ultime de l'expérience étudiante. Pour une jeune université comme l'UQAT, plusieurs initiatives sont encore à être déployées afin de doter les effectifs étudiants de modèles de réussite sociale et professionnelle qui pourront les inspirer en cours de route vers l'obtention de leur diplôme et au long de leur carrière.

Comme la reconnaissance de la réussite des diplômés est un important levier à ce niveau, la Fondation de l'UQAT, qui est responsable des services aux diplômés, souhaite qu'en 2016-2017 :

- la publication d'une infolettre soit maintenue;
- des événements permettent à ses diplômés de revisiter les campus et les centres. À cet égard, il est envisagé d'organiser deux activités retrouvailles de promotion dont une pour les diplômés autochtones au Pavillon des Premiers-Peuples du campus de Val-d'Or;
- un aménagement présentant les réalisations des étudiants soit créé et que la mise à jour des cadres de graduation soit complétée.

Alors que le développement des services offerts aura avantage à compter sur une communication durable et interactive avec les diplômés, il est entendu de créer un réseau de diplômés au centre de Mont-Laurier, d'améliorer la visibilité du service de la formation continue auprès des diplômés et de réaliser, en collaboration avec le campus de Val-d'Or, un sondage sur les besoins des diplômés autochtones.

Par ailleurs, il est entendu de continuer à inciter les diplômés à s'identifier comme gradué de l'UQAT⁶ dans leurs communications et de faire une discrimination positive en faveur des gradués s'impliquant dans les instances de l'UQAT, dans la mesure où cette priorisation serait stratégiquement avantageuse.

3.2 UNE FORMATION D'AVANT-GARDE

La formation est un important levier de l'UQAT pour réaliser sa mission. Pour développer son patrimoine de programmes, l'UQAT peut compter sur l'expertise de son corps professoral, ainsi que sur l'accès à des programmes existants grâce à des partenariats avec d'autres universités. Le patrimoine universitaire doit être en évolution constante, voire même à l'avant-garde, afin de maintenir son adéquation avec les besoins actuels et futurs des territoires desservis par l'UQAT, au Québec, ailleurs au Canada et à l'échelle internationale.

Dans ce contexte, l'UQAT doit disposer :

- d'une offre de formation et d'un patrimoine de programmes distinctifs de grande qualité qui favorisent la rétention des étudiants régionaux et qui augmentent son attractivité au Québec, ailleurs au Canada et à l'échelle internationale, notamment dans les programmes de cycles supérieurs;
- de professeurs et chargés de cours compétents et dédiés qui peuvent compter sur des moyens technologiques et des pratiques d'enseignement adaptés.

Pour ce faire, l'UQAT entend miser sur une formation d'avant-garde qui s'appuiera sur des contenus répondant aux exigences et aux réalités présentes et anticipées en lien avec le développement social, économique technologique et culturel. Pour l'établissement, cela implique de relever certains défis spécifiques.

⁶ Comme d'autres universités.

Le défi de la réponse aux besoins de formation

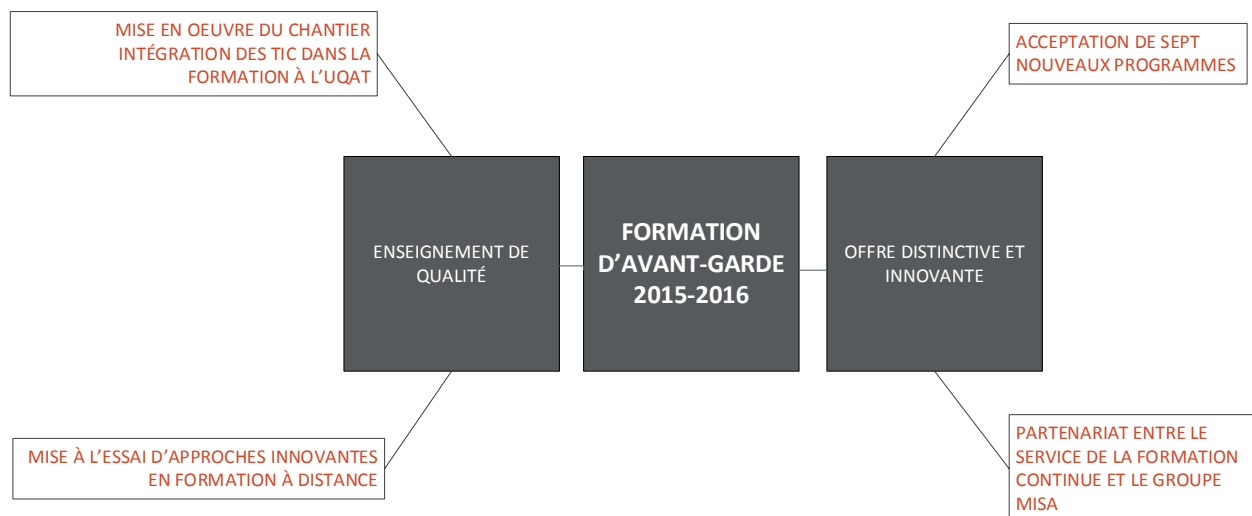
Répondre à tous les besoins exprimés par des personnes, des organismes, des municipalités, des commissions scolaires ou des entreprises est un défi important pour un établissement universitaire de la taille de l'UQAT. Celle-ci doit offrir un éventail de formations variées sur un large territoire, peu densément peuplé, ce qui exige des lieux d'enseignement à proximité afin de mieux rejoindre la population à l'intérieur d'une distance raisonnable.

Le défi d'assurer la formation de base essentielle au développement du plein potentiel de ses territoires et du Québec

Certaines professions sont essentielles au développement des régions et le recrutement de ce type de main-d'œuvre à l'extérieur est souvent difficile. Pensons seulement aux enseignants, aux ingénieurs, aux comptables ou aux infirmières bachelères. Pour une région à faible densité de population, ces programmes accueillent souvent un petit nombre d'étudiants, ce qui a un impact important sur le coût moyen de la formation d'un étudiant.

LA FORMATION EN 2015-2016 – ACTIONS CLÉS

Les actions clés de cette période sont représentées à la figure suivante :



Le développement d'une offre distinctive et innovante se poursuivra en 2016-2017. Dans la perspective de répondre aux besoins évolutifs des personnes et des organisations, ainsi que de maintenir son pouvoir d'attractivité, l'UQAT continuera de bonifier son patrimoine de programmes. À cet égard, notons les développements potentiels suivants :

- Baccalauréat en création 3D
- Baccalauréat en génie électrique
- Le développement d'une spécialisation « intervention en milieu rural » dans le baccalauréat en travail social au centre de Mont-Laurier
- DESS en santé et sécurité au travail
- 2^e microprogramme en environnement pour le secteur minier
- Programme de 2^e cycle pour infirmières cliniciennes spécialisées
- Microprogramme de 1^{er} cycle sur les eaux souterraines
- Microprogramme de 2^e cycle en agroalimentaire
- Microprogramme en jeu vidéo indépendant
- Microprogramme de 2^e cycle en art médiatique
- Cheminement DEC-BAC intégré en éducation préscolaire et en enseignement primaire (entente entre l'UQAT et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue)
- Obtenir la 4^e année du baccalauréat en génie des mines de Polytechnique Montréal.

Afin de doter toutes les unités d'enseignement et de recherche d'un patrimoine universitaire (en propre, par extension ou en réseau) permettant d'accueillir des étudiants aux cycles supérieurs et de bonifier leur capacité de recherche, l'UQAT entrevoit les développements suivants :

- Extension du doctorat en ingénierie de l'Université du Québec à Chicoutimi
- Maîtrise en sciences humaines – volet recherche
- Autonomisation de la maîtrise en psychoéducation.

En 2016-2017, quatre programmes seront en évaluation (baccalauréat en administration, baccalauréat en sciences infirmières, maîtrise en sciences infirmières, baccalauréat en enseignement) et trois programmes seront en révision (baccalauréat en psychoéducation, baccalauréat en sciences infirmières, baccalauréat en éducation).

L'UQAT continuera de répondre aux besoins des professionnels en exercice et des organisations par une offre de formation continue et sur mesure. Alors que des stratégies spécifiques sont élaborées avec les directions de centres et campus pour un déploiement adapté à chaque territoire, le service de la formation continue (SFC) soutient les départements qui souhaitent répondre à un besoin exprimé par les territoires ou qui proposent des contenus d'intérêt pour le développement personnel, professionnel ou des milieux.

Le SFC peut aussi compter sur le développement de formations d'avant-garde. C'est le cas de formations qui favorisent la connaissance de l'autre tant en milieu de travail que dans la vie courante et à jeter des ponts entre les communautés autochtones et québécoises. Dans ce domaine, le portfolio actuel est de cinq formations dont plusieurs ont été déployés au Québec (voir l'enjeu « Renforcement du partenariat avec les Premiers Peuples »). Il s'agit d'un premier axe de développement d'avant-garde en formation continue pour l'UQAT.

Le SFC est aussi associé au Réseau Performance Mine en amélioration continue et au Mouvement québécois de la qualité avec le mandat de développer un programme de formation sur l'amélioration continue à l'intention des entreprises d'exploitation minière. Il s'agit d'un deuxième axe de développement d'avant-garde en formation continue pour l'UQAT.

Ajoutons que le SFC entend se positionner afin de devenir une porte d'entrée pour la première expérience universitaire, notamment pour des étudiants de première génération (autochtones ou allochtones) qui auraient des réticences à entreprendre des études universitaires dans une formation créditée. Par ailleurs, ce même service poursuivra sa révision du processus d'évaluation de ses formations.

Un enseignement de qualité est une priorité de l'UQAT. Sur le plan de la pédagogie universitaire au 1^{er} cycle et aux cycles supérieurs, le service de pédagogie universitaire maintiendra ses activités de formation, de veille en pédagogie et conseils, et de réseautage avec le groupe de travail du réseau de l'Université du Québec. La période sera marquée par la mise en place d'un guide pédagogique pour l'accueil des nouveaux professeurs et chargés de cours ce qui leur permettra de démarrer leur carrière en enseignement à l'UQAT sur une base solide.

La formation à distance est en plein développement à l'UQAT. Ainsi, l'utilisation des TIC s'impose comme un levier à la fois incontournable et à fort potentiel de génération d'avant-garde tant pour les cours en classe qu'à distance. Il s'agit d'un élément important d'une stratégie d'accessibilité de la formation universitaire et de participation au développement des territoires d'ancrage de l'UQAT dans un contexte de baisse démographique, de restriction budgétaire et d'intensification de la concurrence, particulièrement en formation à distance. Cette stratégie se concrétise par la mise en œuvre d'un important chantier qui devrait permettre à l'UQAT de se positionner par rapport aux réalités technologiques de l'enseignement au 21^e siècle.

Simultanément à la réalisation du volet stratégique du chantier, l'année 2016-2017 permettra à l'UQAT d'apporter plusieurs améliorations dans l'intégration des TIC et à la formation à distance, soit :

- L'ajout d'une ressource en bureautique à l'équipe multidisciplinaire de formation à distance
- Le développement d'une formation sur l'utilisation des outils technologiques dans la formation
- La mise en place d'une veille sur les technologies permettant de générer des approches innovantes en formation et développer des projets de démonstration
- La modernisation des studios d'analyse de cas
- Ajout de salles de vidéoconférences (Montréal, Mont-Laurier)
- Implanter la haute définition dans les salles de vidéoconférences en partage avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- Implanter la communication haute définition dans les salles de classe de l'UQAT
- La réalisation d'essais de formation hybride au service de la formation continue.

Chantier « Intégration des TIC dans la formation à l'UQAT » - réalisations et perspectives

Pour la période 2015-2016 ce chantier a permis de faire d'importantes avancées sur le plan opérationnel en structurant et en coordonnant la formation à distance. Les travaux réalisés ont permis d'augmenter l'offre de cours médiatisé de 11 par année en 2014-2015 à 19 pour l'année 2015-2016. L'amélioration des pratiques et des processus se poursuivra en 2016-2017 afin d'augmenter la capacité de médiatisation à 24 cours.

De plus, la prochaine année sera marquée par la mise en œuvre du volet stratégique qui permettra de doter la communauté universitaire d'une vision partagée et du plan d'action dont l'UQAT a besoin pour saisir les opportunités « pédagogiques » et « technologiques » qui lui permettront de positionner son offre de formation à l'échelle nationale et internationale.



3.3 LE POSITIONNEMENT DE L'UQAT EN RECHERCHE ET EN CRÉATION

La recherche est le second pilier de la mission de l'UQAT. C'est ainsi que dès sa fondation, l'UQAT est devenue partie prenante de la collaboration des territoires qu'elle dessert à la Société du savoir. Pour répondre à des besoins exprimés par les acteurs des milieux et pour innover, elle a choisi la recherche et la création comme leviers de croissance, notamment en se positionnant dans certains secteurs stratégiques pour ses territoires et pour le Québec. Sa créativité et son audace l'ont amenée à mettre en œuvre une approche différente qui lui a permis d'acquérir dans certains domaines de spécialité, une notoriété au Québec, au Canada et à l'échelle internationale. Lorsque compétitives, la recherche et la création ont un pouvoir d'attractivité des chercheurs et des étudiants de haut niveau, ceux-là mêmes qui construisent et perpétuent l'excellence, et permettent la mise en place des masses critiques de chercheurs, des programmes de formation aux cycles supérieurs, des conditions financières compétitives et d'infrastructures de recherche de classe mondiale.

Alors que la compétition pour l'acquisition des fonds de recherche s'intensifie et que la compétitivité des territoires desservis par l'UQAT passe par l'innovation, l'UQAT doit maintenir ses efforts visant à consolider sa position parmi les meilleures en recherche et en création au Québec et au Canada, particulièrement en ce qui a trait au financement moyen par professeur. Cette volonté d'excellence doit se définir dans toutes ses unités de recherche et d'enseignement afin d'enrichir son offre de formation, d'accaparer sa quote-part du financement provenant des grands organismes subventionnaires et de commanditaires privés et d'amener l'impact scientifique des recherches à l'UQAT à l'échelle mondiale. À cet égard, elle entend développer un environnement favorable au recrutement et à la rétention de meilleures ressources, à soutenir l'excellence dans les créneaux existants et à favoriser le développement de nouveaux créneaux de recherche et de création. Pour l'UQAT, cela implique de relever certains défis spécifiques.

Le défi de positionner l'UQAT comme un leader en recherche, en création et en formation de personnel hautement qualifié dans des secteurs vitaux pour le Québec, particulièrement dans le contexte du Plan Nord

L'UQAT a choisi d'investir dans la recherche en gestion environnementale des ressources naturelles, ce qui lui a permis de mettre en place dans ce domaine des équipes de chercheurs, des infrastructures à la fine pointe de la technologie ainsi qu'un vaste réseau de collaborateurs et de partenariats qui lui permet un rayonnement international. Son défi consiste maintenant à développer les environnements de recherche permettant d'atteindre des résultats de la même envergure dans d'autres domaines de recherche pour lesquels elle se démarque déjà, ainsi que lorsque la présence de chercheurs prometteurs peut la positionner avantageusement. C'est notamment le cas sur les thématiques du développement nordique. Alors que depuis plusieurs années, des équipes de chercheurs de l'UQAT se déplacent sur le territoire du Nord pour y effectuer des travaux de recherche de thématiques multiples (environnement minier et gestion intégrée des rejets miniers, forêt boréale et foresterie autochtone, hydrogéologie, approches pédagogiques spécifiques aux communautés inuites et criées), la réalisation des objectifs visés par le Plan Nord pourra miser sur une contribution importante des chercheurs de l'UQAT.

Le défi du financement des instituts de recherche IRME et IRF

Principalement grâce à une formule unique de partenariats avec différentes universités au Québec et ailleurs, et particulièrement avec l'appui d'un important réseau d'entreprises et d'organismes, l'UQAT est une force active et reconnue en recherche en environnement minier et en gestion écosystémique de la forêt boréale. La création en 2011 de l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME) et de l'Institut de recherche sur les forêts (IRF) dans ces deux secteurs cruciaux de l'avenir du Québec visait à consolider cette position et à mettre en place les conditions pour accentuer leur rayonnement à l'échelle internationale. Poursuivre le développement de l'IRME et de l'IRF reste un réel défi, car l'UQAT ne peut compter sur des programmes de premier cycle dans ces mêmes domaines pour les soutenir et un statut d'institut de recherche accompagné d'un financement correspondant par le gouvernement du Québec n'est pas encore acquis.

Institut de recherche en mines et en environnement (IRME)

L'IRME compte sur une importante équipe de recherche dans le secteur minier avec 13 chercheurs, ainsi que 5 chaires de recherche, des laboratoires de calibre international et de nombreux sites miniers d'expérimentation (climats tempéré, aride et nordique). L'IRME compte également sur un imposant réseau de partenariats avec des entreprises minières d'envergure internationale, des firmes spécialisées de consultants, des organismes gouvernementaux, diverses universités au Québec, au Canada et à l'étranger, dont une collaboration unique « Région-Grand centre » avec Polytechnique Montréal. L'IRME intervient sur le territoire minier du Québec, soit l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord, le Nord-du-Québec, ainsi que dans le Grand Nord canadien et à l'échelle internationale avec :

- Près de 3 M\$ de recherche annuellement en environnement minier
- La publication annuelle de plus d'une cinquantaine d'articles de revues et de conférence
- La formation d'un important contingent de personnel hautement qualifié en environnement minier, soit plus de 50 étudiants actifs annuellement aux cycles supérieurs
- Un engagement soutenu dans le transfert de connaissances par la tenue de symposiums sur l'environnement et les mines, l'offre d'un microprogramme en environnement minier et de nombreuses formations continues couvrant le domaine de l'environnement minier
- Plus de 2 M\$ annuellement en services spécialisés de pointe.

Chaires et laboratoires de l'IRME :

- Chaire de recherche du Canada sur l'intégration de l'environnement dans le cycle de vie d'une mine (niveau II)
- Chaire de recherche du Canada sur le traitement passif des eaux minières contaminées (niveau II)
- Chaire de recherche internationale en gestion et stabilisation des rejets miniers et industriels
- Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la restauration des sites miniers
- Unité de recherche et de service en technologie minérale (URSTM)
- Groupe de recherche sur l'eau souterraine (GRES)
- Laboratoire de recherche en agroalimentaire.

Institut de recherche sur les forêts (IRF)

L'IRF compte sur une équipe de 11 chercheurs dont certains ont été primés au Québec et au Canada pour leur contribution à la science, 3 chaires de recherche, plusieurs laboratoires spécialisés ainsi qu'un important réseau de partenariats et d'alliances au Québec, ainsi qu'au Canada et à l'échelle internationale. L'IRF intervient tant en Abitibi-Témiscamingue que dans le Nord-du-Québec avec des retombées significatives pour l'ensemble de la société québécoise, incluant tout particulièrement des communautés des Premiers Peuples.

L'IRF, c'est :

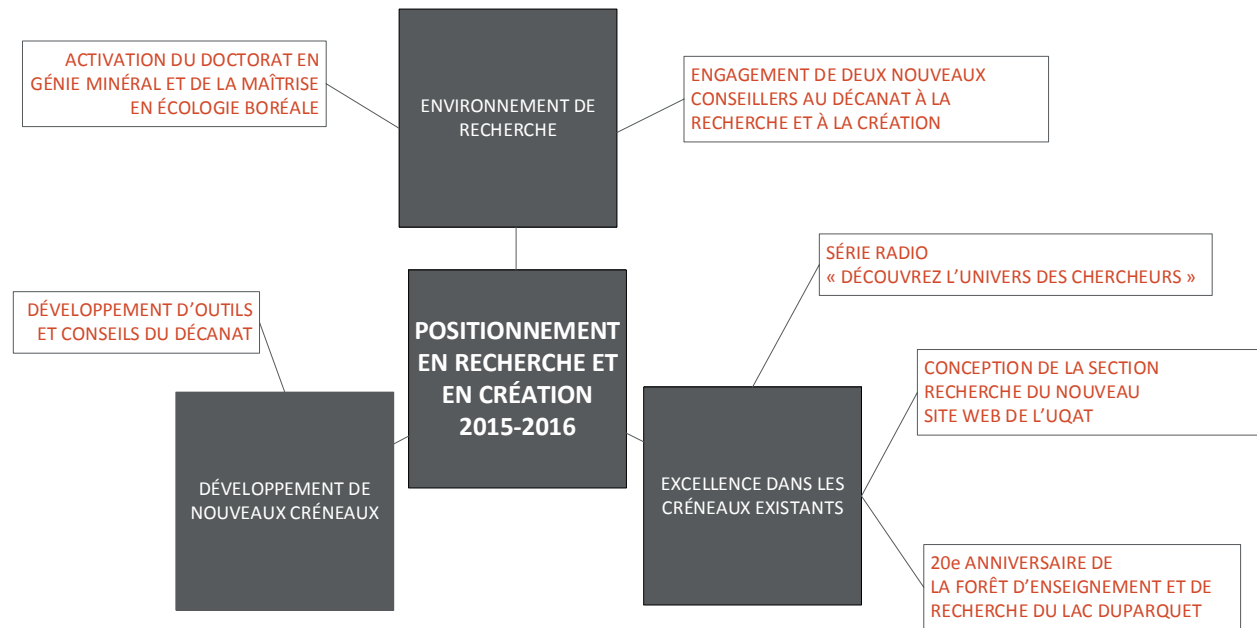
- Plus de 2 M\$ en recherche annuellement
- La publication de plus d'une cinquantaine d'articles par année dans des revues scientifiques reconnues en plus des conférences dans des événements de calibre international
- La formation d'un important contingent de personnel hautement qualifié
- Un engagement dans le transfert de connaissances par l'organisation d'un nombre important d'activités de diffusion localement, et à l'échelle provinciale et internationale.

Chaires et laboratoires de l'IRF :

- Chaire de recherche du Canada en écologie forestière et en aménagement forestier durable (niveau I)
- Chaire de recherche du Canada sur la valorisation, la caractérisation et la transformation du bois (niveau I)
- Chaire industrielle CRSNG-UQAT-UQAM en aménagement forestier durable
- Forêt d'enseignement et de recherche du lac Duparquet (FERLD)
- Station de recherche du lac Duparquet
- Laboratoire de biomatériaux
- Laboratoire de ligniculture et de sylviculture intensive
- Laboratoire sur la biodiversité du territoire d'Eeyou Istchee Baie-James
- Laboratoires UQAT : génétique, systèmes d'information géographique (SIG), sols et sylviculture.

LA RECHERCHE ET LA CRÉATION EN 2015-2016 – ACTIONS CLÉS

Les actions clés de cette période sont représentées à la figure suivante :



L'année 2016-2017 sera marquée par la poursuite du chantier entrepris en 2015-2016 et dont les grandes orientations et les actions privilégiées sont énoncées dans le Plan stratégique de recherche et de création. Des avancées sont attendues en termes d'environnement de recherche et de création, d'excellence dans les domaines existants, ainsi que dans le développement de nouvelles thématiques de recherche et de création.

Chantier « Développement de la recherche et de la création » - réalisations et perspectives

Le 8 mars 2016, le conseil d'administration adoptait le Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020. Ce plan, qui s'appuie sur une vaste consultation du corps professoral et du comité de la recherche et de la création, s'inscrit dans la volonté de l'établissement d'accompagner et d'appuyer les professeurs dans le développement de leurs recherches sous toutes leurs formes (recherche action, création, pratique ou fondamentale, subventionnée ou non). Il s'agit d'un levier important du développement de l'UQAT.

Avec l'ajout de deux nouveaux conseillers en 2015-2016, le décanat à la recherche et à la création a bonifié ses services par la création d'outils de développement, de gestion et de suivi des demandes de subventions et de bourses aux cycles supérieurs ainsi qu'avec des ateliers d'information, des conseils personnalisés et des conseils de développement. Le nombre et le taux de réussite des demandes de financement auprès d'organismes subventionnaires sont en croissance. Le développement d'outils de gestion et de nouveaux ateliers d'information et de conseils se poursuivra en 2016-2017.

Avec la refonte du site Web, la section dédiée à la recherche a été complètement revue en tenant compte de la nomenclature utilisée dans le Plan stratégique de recherche et de création 2015-2020, ce qui permet de faire rayonner de façon optimale les créneaux d'excellence de l'UQAT. De plus, un répertoire de professeurs a été développé permettant ainsi une visibilité accrue de leurs expertises et réalisations en recherche. Le nouveau système de fiches de professeurs sera déployé en 2016-2017.

En 2016-2017, le décanat entend faire reconnaître l'excellence et faire rayonner davantage la recherche et la création par l'organisation d'une journée thématique. La disponibilité des services aux professeurs sera améliorée en assurant une présence régulière au campus de Val-d'Or, ainsi qu'au centre de Montréal.



L'environnement de recherche est une des bases qui permet à l'UQAT de remplir sa mission de développement scientifique. C'est dans cette perspective que la volonté de l'établissement est de s'assurer que chaque département a accès à des programmes de cycles supérieurs en recherche et en création. L'application d'une approche à géométrie variable fondée sur une combinaison de programmes inédits, en réseau ou par extension lui permet d'accéder à un patrimoine qui, à terme, le positionnera avantageusement.

À ce niveau, les principales actions ciblées pour 2016-2017 sont :

- Terminer les démarches d'extension du doctorat en ingénierie de l'UQAC
- Entreprendre les démarches d'autonomisation du programme réseau de doctorat en sciences de l'environnement ou de doter l'UQAT d'un doctorat autonome en ressources naturelles
- Développer une maîtrise en création numérique – volet recherche
- Terminer les démarches visant l'obtention d'une maîtrise en sciences sociales – volet recherche
- Lancement du microprogramme de 2^e cycle en agriculture fourragère comme amorce de développement d'un programme d'avant-garde en agroalimentaire à l'UQAT.

Avec la création en 2015-2016 d'un poste de conseillère en gestion de la recherche – volet bourses, le vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création s'est doté d'une nouvelle capacité de soutien aux étudiants pour le financement de leurs études aux cycles supérieurs. Les résultats probants de ce service dans l'obtention de nouvelles bourses d'études auprès de différents programmes gouvernementaux laissent présager de belles perspectives pour les étudiants de l'UQAT en 2016-2017. Ce service devrait poursuivre ses travaux visant à former les étudiants à la rédaction de demandes de bourses et ceux visant à établir un guide de rédaction traitant des meilleures pratiques propres aux organismes subventionnaires.

Par ailleurs, la FUQAT poursuivra ses démarches afin de développer un programme de bourses d'attraction aux cycles supérieurs, notamment auprès de fondations privées. Ces efforts, combinés au développement de la section sur les bourses d'études sur le nouveau site Web de l'UQAT, représentent des moyens de faciliter le recrutement d'étudiants aux cycles supérieurs au Québec, au Canada et à l'échelle internationale.

L'UQAT et ses départements ont amélioré la stratégie de recrutement, de sélection et de rétention liée à la recherche et la création depuis plusieurs années au niveau de la définition des postes, de l'affichage et de l'application de règles d'engagement favorables à la présence de professeurs avec un doctorat. Avec l'implication croissante du service des ressources humaines, ces améliorations seront mises en pratique en 2016-2017 pour l'engagement prévu d'une quinzaine de nouveaux professeurs. L'application de l'approche « Marque employeur » devrait permettre au service des ressources humaines de bonifier la performance de l'établissement.

Dans certains domaines de recherche⁷, la notoriété internationale des chercheurs de l'UQAT est établie. Ceux-ci ont ciblé des thématiques de recherche⁸ qui répondaient à des besoins sur les territoires d'ancrage tout en ayant un potentiel de rayonnant au-delà de ces frontières. Le développement à venir s'oriente maintenant vers un déploiement plus large de l'excellence dans les créneaux existants, notamment par la reconnaissance et la mise en valeur.

Les actions de 2016-2017 en lien avec la reconnaissance et la mise en valeur des résultats de recherche comprennent une définition plus formelle de l'excellence, une bonification de la visibilité des chercheurs, la mobilisation des connaissances issues des travaux de recherche et la proposition par l'établissement de candidatures à des concours pour l'obtention de prix prestigieux en recherche. Mentionnons quelques actions concrètes à l'agenda de 2016-2017 pour souligner l'excellence des chercheurs de l'UQAT :

- La tenue d'un évènement et la production d'une vidéo soulignant le 20^e anniversaire de la Forêt d'enseignement et de recherche du Lac Duparquet
- Le déploiement d'un nouveau concept de fiches de professeurs sur le site Web de l'UQAT
- La poursuite de la collaboration avec Radio-Canada pour la production de « Découvrez l'univers des chercheurs »
- L'implication du service de la formation continue dans l'organisation d'activités de diffusion (ex. : formations, conférences) des résultats de recherche
- La tenue du 3^e Colloque du centre de recherche sur les matériaux renouvelables à La Sarre.

Afin de maximiser la contribution scientifique de l'UQAT dans ses domaines de recherche prépondérants⁹ ou en développement¹⁰, il est nécessaire de bonifier continuellement les outils de financement de la recherche et de la création.

⁷ Le domaine de recherche et de création est une terminologie générale qui désigne un grand secteur de connaissances. Ce terme est utilisé par les organismes subventionnaires du Québec (Fonds de recherche du Québec - FRQ). La terminologie des domaines de recherche et de création utilisée à l'UQAT s'inspire des termes de domaines de recherche et de création tels qu'ils sont définis par les FRQ.

⁸ Le thème de recherche et de création définit un champ d'études plus pointu que le domaine et il est utilisé pour donner des précisions sur les travaux des chercheurs. L'identification d'un thème de recherche ou de création est établie par le ou les chercheurs concernés en tenant compte du vocabulaire utilisé par les pairs et les utilisateurs des résultats de recherche ou de création (ex. géomécanique des remblais, valorisation et transformation du bois, développement des petites collectivités, pratiques éducatives en santé). Les thèmes de recherche et de création se précisent à partir du développement d'une idée ou d'une intention de recherche ou de création. À l'UQAT, les thèmes de recherche et de création sont classés en fonction du degré de développement de l'environnement de recherche et de création qui leur est associé.

⁹ Thème de recherche ou de création prépondérant : La recherche ou la création sur ce thème est établie avec un ou plusieurs chercheurs et la présence régulière d'étudiants à la maîtrise et au doctorat dans des programmes de cycles supérieurs qui traitent de ces problématiques. La production scientifique (ou les réalisations en création) est reconnue par les pairs et sert de référence pour ceux-ci. La production scientifique et les réalisations (création) sont majeures tant en quantité qu'en qualité. Les résultats de recherche sont publiés dans des revues scientifiques avec un facteur d'impact élevé; ils sont cités et font l'objet de présentations sur invitation dans des congrès majeurs. En création, des réalisations sont reconnues par les pairs, par des distinctions ou des prix, et la production créative de plusieurs étudiants fait l'objet d'expositions. Le statut de thème de recherche ou de création prépondérant ne peut être accordé sans étudiants au doctorat, et il est facilité par la présence de stagiaires postdoctoraux. L'environnement de recherche et création est très bien développé. L'obtention du statut de thème de recherche ou création prépondérant est soutenue par une recommandation du département d'attache.

¹⁰ Thème de recherche ou de création en développement : La recherche ou la création sur ce thème est constante depuis quelques années avec régulièrement quelques étudiants intéressés par la problématique dans des programmes de recherche ou de création de 2^e et 3^e cycles. Les chercheurs ont publié des articles, livré des communications acceptées par des comités de pairs et dirigé des mémoires et des thèses. La production scientifique et les réalisations se chiffrent et atteignent un premier niveau de reconnaissance par les pairs. En création, des réalisations

À cet égard, les principales actions prévues en 2016-2017 incluent :

- L'obtention du gouvernement du Québec du statut d'institut et du financement correspondant pour l'Institut de recherche sur les forêts (IRF) et l'Institut de recherche en mines et en environnement (IRME)
- Le développement et mise en œuvre de stratégies financières pour les domaines de recherche stratégiques de l'UQAT (ressources naturelles et environnement – mines, eau, forêt) en collaboration avec la FUQAT
- La poursuite des sollicitations en vue du financement de nouvelles chaires de recherche (chaire de recherche sur les eaux souterraines, chaire de recherche sur la biodiversité du Nord, chaire de recherche en télécommunications, chaire de recherche en puissance électrique)
- Le démarrage du processus de renouvellement de l'entente de l'IRME UQAT-Polytechnique
- Le développement du financement de la recherche sur les terres rares et le lithium en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue
- Le soutien aux demandes de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) de l'IRME
- Le soutien au réseautage avec l'Ontario pour l'établissement d'un réseau de fermes bovines Québec-Ontario;
- Le soutien à la mise en place d'un service d'extension pour la production bovine de l'Abitibi-Témiscamingue.

Par la génération de nouvelles connaissances et de nouveaux regards sur le monde, tous les professeurs de l'UQAT contribuent au développement de la société, à la génération de richesses collectives, ainsi qu'au mieux-être des populations. L'UQAT accorde donc une grande importance au potentiel de chaque professeur à la base du développement de nouveaux créneaux de recherche inédite qui s'exprimeront d'abord sous forme d'intention de recherche¹¹ avant d'atteindre le niveau d'émergence¹² qui précède l'excellence et la notoriété.

C'est notamment par des initiatives de développement de la culture de recherche et création et l'interdisciplinarité que l'UQAT favorise l'émergence de recherche inédite répondant à des besoins de développement des territoires ou simplement pour maximiser l'apport scientifique de la communauté universitaire à la société.

sont reconnues par les pairs, et on peut observer une production créative de plusieurs étudiants. Les résultats de recherche ou de création sont en voie d'être ou sont introduits dans des programmes de formation existants ou sont à la base du développement de nouveaux programmes. L'environnement de recherche et création est structuré, notamment par des collaborations internes et externes. L'obtention du statut de thème de recherche ou de création en développement est soutenue par une recommandation du département d'attache. Le statut en développement est reconnu par le VRERC à la suite d'une recommandation du Comité de la recherche et de la création.

¹¹ La recherche ou la création est alors au stade de l'idée avec un ou quelques projets potentiels ou en réalisation. Cette intention de recherche ou de création est soutenue par un professeur (parfois plusieurs professeurs), qui peut être accompagné par quelques étudiants. Il n'y a pas nécessairement de cours ou de programmes de cycles supérieurs orientés sur les problématiques spécifiques ciblées par cette recherche ou cette création.

¹² Thème de recherche ou de création en émergence : La recherche ou la création a passé le stade de l'idée, car elle permet de cerner une thématique plus générale ou elle se développe à travers un nombre plus important de projets. Celle-ci s'inscrit dans les cheminements de recherche ou de création d'un chercheur ou de plusieurs chercheurs avec quelques étudiants. La production scientifique et les réalisations (création) se structurent et débutent. Même s'il n'y a pas de cours ou de programmes de cycles supérieurs qui sont orientés sur les problématiques ciblées par cette recherche ou cette création, un environnement de recherche et de création est en voie de se structurer (partenariats, infrastructures, regroupements, leviers financiers).

Citons pour 2016-2017 :

- L'organisation d'une journée de la recherche
- Le regroupement de chercheurs de différentes disciplines et départements afin de préparer des programmes de recherche à contenu multidisciplinaire tel que le développement durable du Nord québécois.

Afin de favoriser la mise en œuvre des intentions de recherche, les services de soutien à la recherche et à la création de l'UQAT offrent des outils, des ateliers et des conseils. En 2016-2017, les conseillers de l'UQAT poursuivront le développement de leur coffre d'outils avec de nouveaux ateliers d'information ainsi que de nouveaux outils de gestion, de développement et de suivi.

Le développement de nouveaux domaines ou thèmes de recherche ne pouvant aisément bénéficier des programmes de financement au même titre que la recherche de statut prépondérant ou en développement, l'UQAT met en place des outils de financement de la recherche et de la création et de partenariat qui servent de levier de démarrage. Grâce à une coordination des stratégies de l'UQAT et de sa Fondation, les chercheurs peuvent bénéficier de contacts dans les milieux pour identifier des partenaires dont les mises de fonds serviront de commandites ou de contrepartie lors du dépôt de projets de recherche à des concours d'organismes subventionnaires. Annuellement, la Fondation de l'UQAT investit environ 1,6 M\$ dans le développement de la recherche et de la création à l'UQAT.

3.4 LE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT AVEC LES PREMIERS PEUPLES

Dès les années 1970, les membres des communautés des Premiers Peuples se joignent aux acteurs des milieux et des territoires pour réclamer le droit à l'enseignement supérieur en Abitibi-Témiscamingue et dans le Nord-du-Québec. Ce partenariat privilégié avec les Premiers Peuples est maintenant un incontournable du développement de l'UQAT, ponctué par la volonté partagée de « faire ensemble » et de doter ultimement les Premiers Peuples de moyens pour s'approprier pleinement le leadership de la formation universitaire des membres de leurs communautés. Pour l'UQAT, il s'agit d'une de ses responsabilités dans le développement de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec qui est assumée en acceptant de composer avec des défis constants d'ordre financier et d'ordre culturel. Pour atteindre son but, l'UQAT doit renforcer son partenariat avec les Premiers Peuples en formation et en recherche tout en répondant à leurs besoins dans le respect des cultures et des spécificités de ces communautés et en tenant compte de ses propres capacités. Pour l'UQAT, cela implique de relever un important défi spécifique.

LES DÉFIS

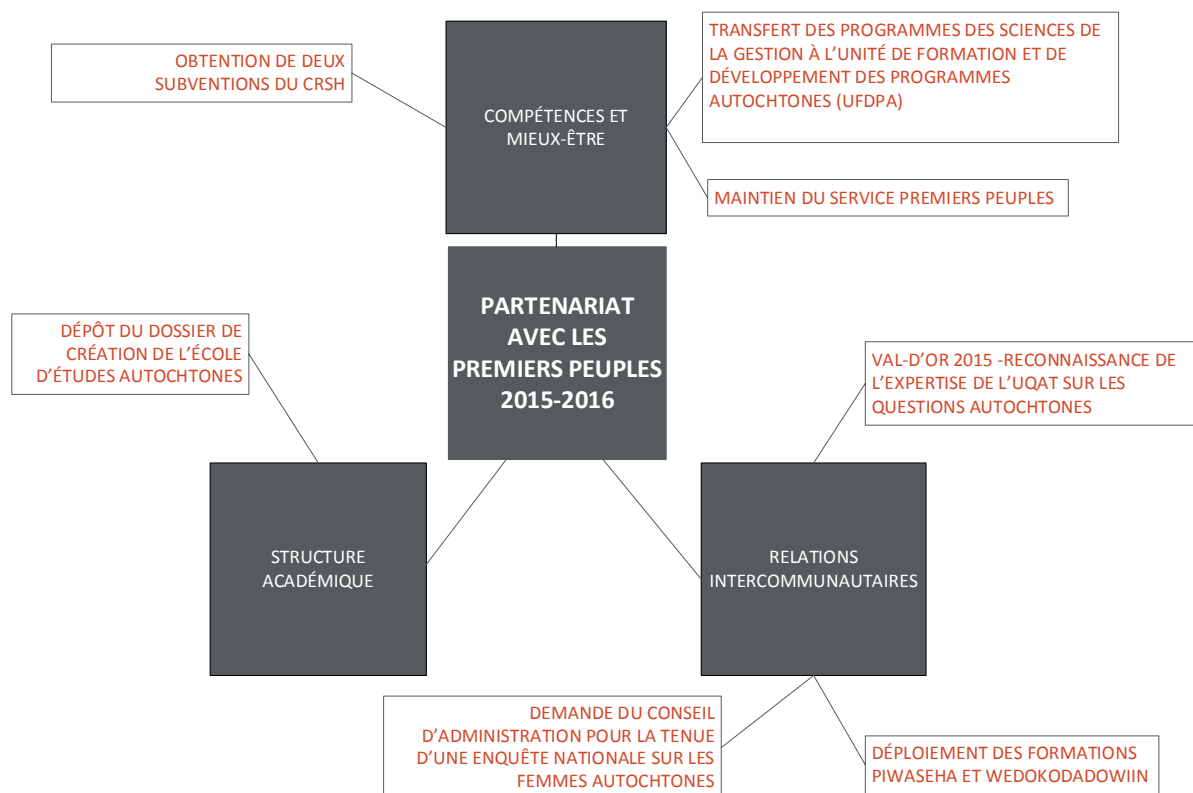
Le défi de maintenir des conditions d'encadrement qui favorisent la réussite des étudiants des Premiers Peuples

Depuis sa création, l'UQAT propose des programmes respectueux des perspectives autochtones, forme une main-d'œuvre et des professionnels issus des Premiers Peuples et participe, de ce fait, à l'amélioration des conditions de vie des individus ainsi qu'à l'épanouissement des familles et des communautés. Un constat reconnu par les leaders des Premiers Peuples de la région et de l'ensemble du Québec. Cependant, les groupes d'étudiants sont de petite taille et difficile à rentabiliser selon la formule de financement actuelle, tout comme le service de soutien à ces étudiants.

Dans ce contexte, pour continuer à former les meneurs de demain au sein des communautés autochtones qui pourront participer activement au développement et au rayonnement du Québec, un financement adéquat de la part des deux paliers de gouvernement s'avère essentiel. Investir dans leur formation, c'est investir dans un Québec pluriel, économiquement fort et équitable, chef de file quant à la place faite aux autochtones dans leur développement

LE PARTENARIAT AVEC LES PREMIERS PEUPLES EN 2015-2016 – ACTIONS CLÉS

Les actions clés de cette période sont représentées à la figure suivante :



Le partenariat avec les Premiers Peuples de l'Abitibi-Témiscamingue et du Nord-du-Québec est ponctué de la volonté partagée de « faire ensemble » et de doter ultimement les Premiers Peuples de moyens pour s'approprier pleinement le leadership de la formation universitaire des membres de leurs communautés. Pour assumer cette responsabilité sociale, l'UQAT doit composer avec des contraintes d'ordre financier et culturel. La rigueur budgétaire qui se poursuit depuis 2014-2015 a amené l'UQAT à revoir sa stratégie pour y arriver.

Au niveau des compétences et du mieux-être, le potentiel de développement associé aux activités du Pavillon des Premiers-Peuples demeure et le service aux Premiers Peuples est maintenu en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue¹³. Cette même collaboration permet de supporter le déploiement de l'offre de formation dans les communautés avec un accompagnant à distance d'aide à la réussite. L'expérience a démontré que la persévérance et la réussite universitaire de certains étudiants sont supérieures lorsque ces derniers peuvent bénéficier du soutien des membres de leur communauté¹⁴.

Les données disponibles montrent une importante hausse des effectifs étudiants en 2016-2017 avec plus de 200 étudiants-crédits comparativement aux 72 étudiants-crédits en 2015-2016. Une situation positive qui présage bien pour le développement de l'offre de formation en 2016-2017 avec :

- L'ouverture du microprogramme en employabilité et développement de carrière
- Le déploiement plus intensif du microprogramme et du certificat en études autochtones qui sont des programmes phares de l'UQAT sur les questions autochtones
- La tenue éventuelle d'une école d'été d'archéologie en collaboration avec Archéo 08
- La tenue éventuelle d'une école d'été en études autochtones
- Le développement de cours conjointement avec d'autres universités.

Une réflexion sera amorcée sur les procédures de reconnaissance des acquis afin de déterminer comment elles pourraient être plus culturellement adaptées et la possibilité d'établir des passerelles entre la formation continue et la formation créditée sera également explorée.

La mise en œuvre de la programmation de recherche de l'UQAT sur les thématiques liées aux questions autochtones passera par le maintien d'un bon taux de succès aux concours des organismes de financement CRSH et FRQSC. À cet égard, les chercheurs pourront bénéficier du soutien de leur conseiller du VRERC et des démarches entreprises par la Fondation de l'UQAT en vue de la création d'un fonds dédié à la recherche pour, par et avec les Premiers Peuples. Des projets sont en cours de rédaction et le succès obtenu en 2015-2016 est encourageant.

¹³ L'UQAT et le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue partagent maintenant leurs ressources dans ce domaine.

¹⁴ L'offre de formation se déploie d'ailleurs dans les communautés avec le soutien du service Premiers Peuples.

Les chercheurs de l'UQAT travailleront à maximiser leur visibilité en étant présents sur le Web, en donnant des entrevues dans les médias et en présentant leurs résultats de recherche dans des événements d'envergure. À ce niveau, les chercheurs envisagent de tenir un colloque sur les études autochtones ou sur l'éthique de la recherche en 2016-2017.

Toujours impliquée au niveau des relations intercommunautaires, l'UQAT maintiendra la tenue des diners-conférences autochtones. Ceux-ci ont un impact sur les relations interculturelles, car elles permettent d'entrer en contact avec le monde autochtone, d'interagir, de mieux connaître les différences culturelles des nations et de faire tomber des barrières. C'est par ailleurs dans cette optique que la formation continue et sur mesure a développé un portfolio de cours portant sur les questions autochtones qui est depuis plusieurs années largement diffusé au Québec. La préparation d'une nouvelle brochure d'information permettra de poursuivre le déploiement de cette offre de formation d'avant-garde de l'UQAT.

En 2016-2017, le service de la formation continue (SFC) entend développer et diffuser deux nouvelles formations, soit une visant les enseignants travaillant en milieu autochtone et l'autre sur les questions de territoire, de droit et de processus de consultation. À cet égard, l'expertise du personnel du campus de Val-d'Or sera mise à contribution. Le SFC cherchant à se positionner comme une porte d'entrée pour la première expérience universitaire des étudiants autochtones qui auraient des réticences à entreprendre des études universitaires dans une formation créditée, la possibilité d'établir des passerelles entre la formation continue et la formation créditée sera explorée avec les professeurs de la structure académique responsable de la formation aux Premiers Peuples.

Dans son Plan de développement 2015-2020, l'UQAT annonçait sa volonté de créer une structure académique conforme à sa réglementation et dont le mandat serait de renforcer le développement de la formation et de la recherche pour, par et avec des partenaires des Premiers Peuples.

C'est dans cette perspective que l'UQAT déposait à son conseil d'administration en 2015-2016 un dossier visant à créer une École d'études autochtones qui prendrait le relais de l'Unité de formation et de développement de programmes autochtones (UFDPA). Une réponse positive du conseil d'administration mènerait en 2016-2017 aux actions suivantes :

- Création d'un département et d'un module d'enseignement
- Allocation de ressources au nouveau département – professeurs, professionnels et personnels de soutien, budget
- Transfert des programmes de l'UFDPA et ententes de collaboration avec d'autres départements
- Nomination d'un directeur de département et d'un directeur de module
- Développement d'un plan d'action conjointement avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue qui est déjà partenaire de l'UQAT dans ce domaine
- Lancement médiatique de l'École.

3.5 LES INTERRELATIONS DURABLES ET MUTUELLEMENT PROFITABLES AVEC DES PARTENAIRES¹⁵, DES COLLABORATEURS¹⁶ ET DES ACTEURS DES MILIEUX SOCIAUX, ÉCONOMIQUES ET CULTURELS, AINSI QUE DES TERRITOIRES

Dès son implantation, l'UQAT a affirmé sa volonté d'être au service des communautés sur ses territoires d'ancrage en misant sur leur participation active dans la sélection de ses orientations de développement. Cette approche de « faire ensemble » a permis de créer des liens durables avec les acteurs des milieux et de faire émerger de nombreux partenariats mutuellement profitables en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec, dans les Hautes-Laurentides puis au Québec et à l'échelle internationale. Il s'agit de leviers privilégiés pour l'essor du patrimoine universitaire et des capacités de recherche de l'UQAT lui permettant de faire valoir ses spécificités et actualiser ses orientations de développement. Ces interrelations mutuellement profitables sont au cœur de l'identité de l'UQAT et de l'expression du sentiment d'appartenance des territoires pour « leur université ». À cet égard, l'UQAT entend poursuivre l'établissement de relations interactives avec les partenaires et les acteurs des milieux sur des bases d'efficience, de valorisation et de partage, ce qui implique de relever des défis spécifiques.

LES DÉFIS

Le défi de maintenir les partenariats territoriaux dans le développement de l'UQAT

Alors que le contexte de rigueur budgétaire se prolonge, l'UQAT doit faire des choix pour maintenir la meilleure offre de formation dans les circonstances, trouver des façons de rationaliser son déploiement géographique tout en investissant dans des moyens lui permettant de continuer à remplir pleinement sa mission. Ce contexte génère un nouveau paradigme de développement qui nécessite d'être communiqué aux acteurs des territoires pour s'assurer que les partenariats restent mutuellement profitables.

Le défi de maximiser la contribution de l'UQAT au développement du nord

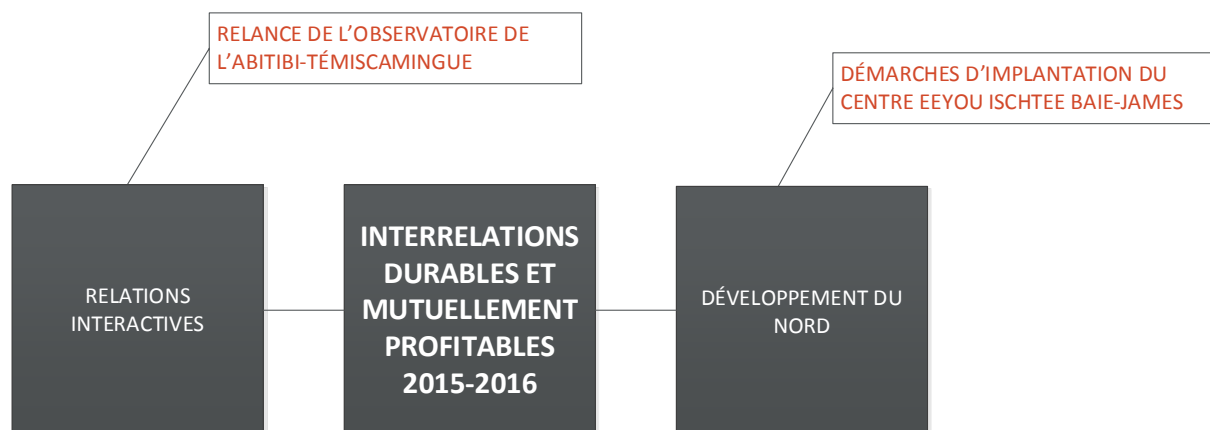
Depuis sa fondation, l'UQAT contribue au développement des communautés allochtones et des peuples autochtones au nord du 49^e parallèle par une offre de formation distinctive qui tient compte des spécificités socioculturelles des milieux et par sa capacité de recherche en milieu nordique. Le défi de l'Université consiste maintenant à déployer, de façon encore plus structurée et coordonnée, son modèle de développement au nord du 49^e parallèle. En misant sur des interrelations mutuellement profitables, l'UQAT pourra s'assurer de mettre à contribution l'ensemble de ses expertises pertinentes, notamment dans la perspective de mise en œuvre du Plan Nord.

¹⁵ Un partenaire est une personne, un groupe, une collectivité, un organisme ou une entité avec laquelle on s'associe ou on s'allie pour réaliser une action commune dans une affaire, une entreprise, une négociation ou un projet. Le partenariat établit une relation officielle entre des partenaires.

¹⁶ Un collaborateur est une personne ou un groupe qui travaille avec une ou plusieurs personnes à une œuvre commune. La collaboration intervient en tant qu'action solidaire entre les personnes ou les groupes œuvrant pour atteindre des objectifs communs.

LES INTERRELATIONS DURABLES ET MUTUELLEMENT PROFITABLES EN 2015-2016 – ACTIONS CLÉS

Les actions clés de cette période sont représentées à la figure suivante :



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2016-2017

L'approche de « faire ensemble » du modèle de développement de l'UQAT est bien établie sur les territoires d'ancrage et fait partie intégrante de la culture de l'organisation. Elle mène à des relations interactives avec les milieux.

C'est ainsi que des acteurs des milieux assurent leur participation à la gouvernance de l'UQAT avec le souci constant de maintenir une juste représentativité et d'assurer une saine communication avec les partenaires, les milieux et les territoires. À cet égard, le service des communications et du recrutement devrait produire en 2016-2017 un premier rapport annuel externe à l'intention des partenaires, des collaborateurs et des acteurs concernés par le développement de l'UQAT.

La communauté universitaire est aussi impliquée dans le développement des milieux et des territoires. Il s'agit d'une composante de la tâche des professeurs et une part importante du travail des gestionnaires de campus et de centres qui participent activement avec les acteurs des milieux au développement social, culturel et économique sur les territoires. Ces contributions dans les communautés et les collectivités se manifestent par la participation à différentes instances (comités d'action, conseils d'administration, tables de concertation, campagnes de financement), par l'organisation d'activités de maillage avec les acteurs des milieux et par le développement du réseau de l'UQAT.

L'approche « faire ensemble » amène des perspectives de développement au niveau des partenariats, du déploiement de l'offre de formation, de la programmation de recherche et des services aux communautés sur tous les territoires, dont voici quelques exemples pour 2016-2017 :

Campus de Rouyn-Noranda	■ Intensification du maillage UQAT - Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue pour l'implantation d'un système commun de gestion des matières dangereuses, réalisation d'appel d'offres commun, point de service unique pour la réservation des salles de vidéoconférences, partage d'infrastructures technologiques des services de communications (signature régionale et recrutement d'étudiants des Premiers Peuples) ■ Participation au projet d'implantation d'un centre multisport en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, la Commission scolaire de Rouyn-Noranda et la Ville de Rouyn-Noranda
Campus de Val-d'Or	■ Poursuite du projet d'implantation de nouvelles résidences étudiantes en collaboration avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue et la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois
Campus d'Amos	■ Participation au Colloque du Secrétariat aux alliances économiques Nation Crie de l'Abitibi-Témiscamingue ■ Maillage avec la communauté de Pikogan
Centre de Mont-Laurier	■ Partenariat avec le Cégep de Saint-Jérôme à Mont-Laurier
Matagami	■ Poursuite des démarches visant à implanter le Centre Eeyou Istchee Baie-James
Service des communications et du recrutement	■ Collaboration avec <i>Cablevision</i> pour la production des capsules d'information régionale « Saviez-vous que ? »
Service de la formation continue	■ Renouvellement de partenariat avec MISA, AEMQ, CISSSAT ■ Réseautage avec les chambres de commerce afin d'identifier les besoins de formation.

Le Plan de développement 2015-2020 prévoit une intensification de la contribution de l'UQAT dans le développement des communautés et des territoires nordiques. À cet égard, les travaux visant l'offre de services aux territoires du Nord se poursuivront en 2016-2017, notamment par la FUQAT qui sollicite des partenaires privés et publics actifs dans le Nord-du-Québec pour le financement d'activités de recherche ou d'infrastructures (des chaires de recherche, des laboratoires) ainsi que par la réalisation d'un chantier interdépartemental sur une stratégie nordique pour l'UQAT.

3.6 UN MILIEU DE TRAVAIL STIMULANT ET UNE GESTION EFFICIENTE

L'UQAT est issue de la volonté de gens passionnés et déterminés qui ont su créer une organisation à dimension humaine où le personnel est placé au cœur de la réussite. Les trente dernières années d'audace et de créativité lui ont permis de se créer un modèle de développement qui allie expertises et moyens techniques lui permettant de jouer un rôle de premier plan sur des enjeux de société pertinents auprès des régions qu'elle dessert au Québec et à l'échelle internationale. Pour aller au-delà de ce qui a déjà été accompli, l'établissement devra continuer à relever les défis et à saisir les opportunités qui sont inhérentes à un environnement à la fois complexe et changeant tout en comptant sur ses nombreux partenariats et alliances, mais surtout sur la mobilisation de son personnel. À cet égard, l'UQAT entend miser sur un milieu de travail stimulant et une gestion efficiente lui permettant d'attirer et de garder les talents, de poursuivre l'implantation des meilleures pratiques, de maintenir l'expertise et le savoir-faire et d'assurer un juste équilibre entre le développement et les ressources disponibles. Cela implique de relever certains défis spécifiques.

LES DÉFIS

Le défi de maintenir son pouvoir d'attraction des expertises

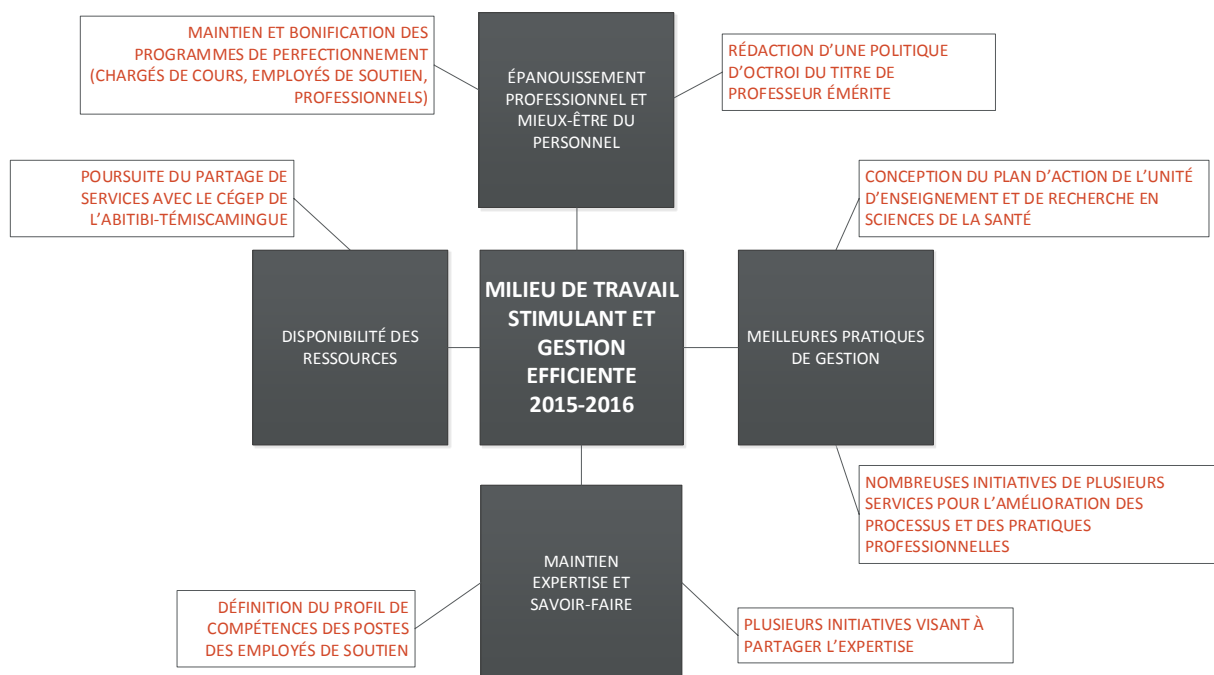
L'Université a toujours placé le personnel au cœur de sa réussite. Alors que les moyens financiers sont plus restreints, le défi consiste à maintenir le niveau d'attractivité de l'établissement afin de retenir et de recruter le talent, notamment au niveau du personnel clé.

Le défi de maintenir les services et de poursuivre le développement de l'UQAT dans un contexte de rigueur budgétaire

Le contexte de rigueur budgétaire oblige l'établissement à faire des choix. Le défi consiste à maintenir la meilleure offre de formation dans les circonstances et de trouver des façons de rationaliser son déploiement géographique tout en investissant dans des moyens lui permettant de continuer à remplir pleinement sa mission.

LE MILIEU DE TRAVAIL EN 2015-2016 – ACTIONS CLÉS

Les actions clés de cette période sont représentées à la figure suivante :



LES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT 2016-2017

Face à un contexte de rigueur budgétaire persistant, la direction de l'UQAT a reconfiguré le déploiement du modèle UQAT de façon à respecter les contraintes imposées et à mettre en œuvre les améliorations qui la positionneront avantageusement à l'avenir.

Les choix stratégiques qui ont été faits continuent de placer l'épanouissement professionnel et le mieux-être du personnel au cœur de la réussite de l'établissement. Ainsi, au niveau du développement professionnel, l'UQAT entend maintenir ou bonifier les programmes de perfectionnement en place. C'est dans cette optique que le service de la formation continue sera mis à profit en collaborant avec les comités de perfectionnement de l'UQAT et le service des ressources humaines pour proposer un plan de perfectionnement pour le personnel.

En 2016-2017, l'UQAT proposera une formation sur la violence en milieu de travail incluant le harcèlement sexuel afin de clarifier pour tous les employés quelles sont les pratiques attendues et les procédures à suivre dans ce genre de situation. Cette formation aidera l'ensemble de la communauté à détecter et à dénoncer les comportements inacceptables, et favorisera l'accompagnement de ceux et celles qui en sont témoins ou victimes, ce qui viendra clarifier la marche à suivre dans ce genre de situation.

Au niveau de la qualité de vie au travail, l'UQAT dispose d'une programmation socioculturelle et sportive qui favorise le mieux-être au travail. Dans certains services, la flexibilité des horaires de travail permet au personnel de participer activement à cette programmation. Ajoutons qu'en 2016-2017, le service des ressources humaines tiendra son Gala reconnaissance selon une toute nouvelle formule. Il s'agit d'un évènement qui permet de souligner l'engagement du personnel à la mission de l'UQAT.

Plusieurs autres actions ayant un impact sur la qualité de vie au travail sont planifiées par des services de l'UQAT en 2016-2017, soit ;

Service des communications et du recrutement Service des technologies de l'information	Développement et lancement de la nouvelle plateforme de communication interne de l'UQAT Adaptation du journal interne de l'UQAT, le « L'U » à la nouvelle plateforme de communication interne
Service des ressources humaines	Déployer la gestion des risques – santé et sécurité au travail
Bureau du registraire et Services aux étudiants	Mettre en place une approche de travail d'équipe dans le traitement des dossiers du bureau du registraire
Vice-rectorat à l'enseignement, à la recherche et à la création	Attraction et rétention du corps professoral.

Au niveau des conditions de travail, le principal dossier de l'année 2016-2017 sera la négociation simultanée, sous la responsabilité du service des ressources humaines, de quatre conventions collectives, ainsi que la réalisation de trois programmes de maintien de l'équité salariale.

La communauté universitaire demeure engagée dans l'implantation des meilleures pratiques de gestion. Au niveau des processus de gestion et des opérations, plusieurs actions sont planifiées pour 2016-2017 afin de poursuivre l'actualisation des pratiques ou générer des gains (temps, productivité, qualité) pour l'établissement, soit :

Décanat à la gestion académique et aux études	Rédiger une politique sur le plagiat et la fraude Mettre en ligne le <i>Guide de développement de programmes</i> et le <i>Guide de modification et révision de programmes</i> Uniformiser les plans de travail annuel des professeurs Informatiser le volet enseignement du tableau des tâches de professeur et diffuser l'outil d'informatisation des tâches Produire un guide d'accueil pour les directeurs de départements
---	---

Service des ressources humaines	Implanter la gestion des produits dangereux Décentraliser les feuilles de temps informatisées Concevoir et mettre en œuvre un tableau de bord en ressources humaines Mettre en place un système annuel d'évaluation du personnel
Service des communications et du recrutement	Développer, en collaboration avec le directeur ou directrice concerné(e), un plan de communication spécifique pour chaque campus et centre.
Service de gouvernance et conseils juridiques	Établir un portrait des pratiques de l'UQAT en matière de protection des renseignements personnels et au besoin concevoir un plan d'implantation de meilleures pratiques Évaluer les outils permettant d'opérationnaliser un conseil d'administration sans utilisation de papier Mettre en place, avec la collaboration du réseau de l'Université du Québec, une veille juridique permettant de documenter des situations représentant un risque pour l'UQAT Concevoir et mettre en œuvre une politique concernant les médias sociaux
Service des ressources financières et des approvisionnements	Poursuivre l'optimisation des méthodes de travail en réduisant d'un mois le délai pour la production des états financiers de la FUQAT Développer un outil de suivi de gestion des indicateurs majeurs (ex. : effectifs étudiants) Réduire le volume des achats sans bon de commande Informatiser le formulaire de demandes de paiements Identifier avec les auditeurs des pistes d'amélioration pour la réalisation des travaux de fin d'année financière
Bureau du registraire et Services aux étudiants	Optimiser, documenter et poursuivre la formation sur GESTA II Valider les pratiques de gestion des dossiers de formation à distance en sciences de la santé et en sciences de la gestion
Service des technologies de l'information	Mettre en place une politique de sécurité informatique pour tous les utilisateurs du réseau informatique de l'UQAT Faire l'inventaire des ressources informationnelles Optimiser le classement des fichiers sur le réseau informatique de l'UQAT

Ressources matérielles	Mise en place d'un système de compostage au campus de Rouyn-Noranda Ajout d'un 2 ^e anneau d'alarme incendie pour le confinement Conception d'un plan directeur des espaces permettant d'avoir une vision stratégique des développements des infrastructures
Service de la formation continue	Réviser le processus d'évaluation de la qualité du service par les participants Implanter le nouveau contrat type Implanter le nouveau guide de préparation des formations Opérationnaliser le nouveau système d'archivage

Le personnel est au cœur de la réussite du modèle de l'UQAT. Alors qu'une partie du personnel clé envisage de prendre sa retraite à court ou moyen terme, la direction de l'établissement se soucie du maintien de l'expertise et de la préservation du savoir-faire.

Afin de faire face aux éventuels besoins de relève, le VRERC entend déployer en 2016-2017, le volet « attraction et rétention » du programme de gestion des risques de l'UQAT et appliquer l'approche « Marque employeur¹⁷ » pour la gestion de l'image de l'UQAT dans la rétention du personnel et le recrutement des employés potentiels. Mentionnons qu'en 2016-2017, l'UQAT entend embaucher une quinzaine de nouveaux professeurs.

Au niveau de la gestion des compétences, plusieurs services ont mis en place des pratiques qui favorisent le réseautage avec des pairs dans d'autres universités, le traitement de dossiers en équipe, l'implantation de pratiques uniformisées dans les départements et des processus d'évaluation périodique du personnel. Ces mesures favorisent le partage d'expertise et diminuent le risque de pertes de savoir-faire qui est associé aux postes uniques.

En matière de disponibilité de ressources, les choix stratégiques visant à optimiser l'utilisation des ressources disponibles dans un contexte de maintien de la rigueur budgétaire se poursuivent. Ainsi, l'UQAT intensifie ses partenariats, notamment avec le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue tant au niveau des ressources humaines, matérielles, technologiques que financières.

Bien que les conditions budgétaires restent défavorables, la direction de l'UQAT fait preuve d'audace en poursuivant la mise en œuvre de ses chantiers prioritaires entrepris en 2015-2016, la conception d'un portefeuille de projets de développement et la réalisation d'initiatives d'amélioration tant au niveau des infrastructures (ex : agrandissement du centre de Montréal, rénovation du bistro au campus de Val-d'Or, remplacement du refroidisseur au campus de Rouyn-Noranda, installation et modernisation de salles de vidéoconférences), de la recherche (ex : obtention du statut et du financement pour les instituts IRF et IRME), de la formation (ex : intégration des technologies dans les formations en présentiel et à distance), et des services (ex : intégration des étudiants étrangers, amélioration de l'expérience étudiante, accroissement du taux d'utilisation en mode auberge des chambres des résidences).

¹⁷ La marque employeur est la réunion de quatre dimensions : l'attractivité, la réputation, l'engagement des salariés, et la différenciation, que l'organisation va partager avec son écosystème pour promouvoir la marque en tant qu'employeur.

4. CONCLUSION

En répondant aux exigences de la *Loi sur les établissements d'enseignement de niveau universitaire (Loi 95)*, cet exercice de reddition de comptes traduit le plus fidèlement possible l'évolution de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue au cours de l'année 2015-2016 et en présente les perspectives de développement.

Alors que se termine la première année de son Plan de développement 2015-2020 et que le contexte de rigueur budgétaire se maintient, l'UQAT demeure un établissement universitaire dans lequel la structure administrative est minimale et où chaque membre du personnel fait une différence, qu'il soit professeur, chargé de cours, professionnel, technicien, employé de soutien ou autres. Les efforts concertés de l'ensemble de la communauté universitaire pour contribuer à une saine gestion financière sont remarquables. Ils démontrent un fort sentiment d'appartenance et une croyance de l'importance de l'Université dans nos territoires d'ancrage.

L'UQAT s'est développée selon un modèle unique en étant humaine, créative et audacieuse. L'UQAT est un établissement universitaire reconnu qui se démarque sur plusieurs plans, notamment :

- en déployant une offre de formation qui permet aux acteurs de ses territoires d'ancrage de disposer des professionnels essentiels à leur développement et à l'origine d'initiatives innovantes;
- en se dotant de moyens technopédagogiques favorisant l'accessibilité aux savoirs en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec et au-delà de ces frontières;
- en choisissant d'investir en recherche dans des secteurs stratégiques pour le Québec, tels que l'environnement minier et l'aménagement forestier durable, tout en soutenant le corps professoral dans l'émergence de recherches inédites;
- en se positionnant comme un partenaire privilégié des communautés des Premiers Peuples dans la prise en charge de leur développement;
- et en développant, année après année, des partenariats à l'échelle régionale, nationale et internationale avec les établissements d'enseignement de tous les niveaux, les organismes, ainsi que les entreprises.

Pour les acteurs d'une région, une université permet le développement d'une société juste et équitable en étant, non pas uniquement un fournisseur de services, mais également un fournisseur de savoirs, de compétences et d'innovations. L'UQAT devient un facteur et un acteur de développement, de changement et d'innovation, et ce, sur ses territoires d'ancrage, au Québec, ailleurs au Canada et à l'échelle internationale.

Les perspectives issues de la mise en œuvre du Plan de développement 2015-2020 traduisent la volonté de l'UQAT et de la communauté universitaire d'aller au-delà de ce qui a déjà été accompli en matière d'accessibilité à des programmes de formation de haute qualité, de recherche scientifique répondant à des standards internationaux, ainsi que de maintien d'une présence attentive et soutenue aux collectivités desservies.

ÉTATS FINANCIERS

**HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE**

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
ACTIF										
Actif à court terme										
1	Encaisse (001)	s/o	691 986	0	0	0	0		691 986	1
2	Placements à court terme (005)	s/o	0	0	0	0	0		\$	2
3	Intérêts courus à recevoir (010)	s/o	0	0	0	0	0		\$	3
4	Fonds détenus par un fiduciaire (090)	s/o	0	0	0	0	0		\$	4
5	Subventions à recevoir Ministère (015)	Note 2 (annexe 20)	8 878 068	---	---	---	---		8 878 068	5
6	Comptes débiteurs - Droits de scolarité (020)	s/o	1 316 495	---	---	---	---		1 316 495	6
7	Autres montants à recevoir (025, 026, 030, 170)	s/o	766 468	2 580 446	2 730 612	7 200	0		6 084 726	7
8	Encaissements exigibles à court terme (141, 142)	s/o	0	0	0	0	0		\$	8
9	Avances à d'autres fonds (040, 045, 050, 055, 060, 065)	Annexe 12	7 200	4 087 009	271 542	0	0		4 365 751	9
10	Frais payés d'avance (070)	s/o	115 733	10 000	0	0	0		125 733	10
11	Stocks (075)	s/o	4 344	0	---	0	0		4 344	11
Total de l'actif court terme			11 780 294	6 677 455	3 002 154	7 200	\$	\$	21 467 103	
Actif à long terme										
12	Frais reportés (080)	s/o	0	0	0	0	0		\$	12
13	Subventions et autres apports à recevoir à long terme (171, 172, 173, 174)	s/o	0	0	9 303 276	0	0		9 303 276	13
14	Avances à d'autres fonds à long terme (185)	Annexe 12	0	0	0	0	0		\$	14
15	Placements à long terme (125, 130)	s/o	0	0	0	0	0		\$	15
16	Effets à recevoir à long terme (124)	s/o	0	0	0	0	0		\$	16
17	Prêts hypothécaires et autres prêts (135, 140)	s/o	0	0	0	0	0		\$	17
18	Immobilisations (105)	Annexe 16	---	---	61 723 156	---	---		61 723 156	18
19	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (110)	s/o	---	---	0	---	---		\$	19
20	Autres actifs (085, 115, 150, 155, 160, 165)	Annexe 9	0	0	220 886	0	0		220 886	20
21	Juste valeur des instruments financiers dérivés (180)	s/o	0	0	0	0	0		\$	21
22	TOTAL DE L'ACTIF		11 780 294 \$	6 677 455 \$	74 249 472 \$	7 200 \$	- \$	- \$	92 714 421 \$	22

		Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7
PASSIF									
Passif à court terme									
23	Découvert de banque (201)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 23
24	Emprunts à court terme (205)	Note 4 (annexe 20)	0	0	0	0	0		\$ 24
25	Dépôts de garantie et retenues sur contrats (305, 310)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 25
26	Subventions à rembourser au Ministère (210)	Note 2 (annexe 20)	0	---	---	---	---		\$ 26
27	Salaires et charges sociales à payer (255, 256, 257, 258)	s/o	3 533 303	0	---	0	0		3 533 303 27
28	Avantages sociaux futurs à payer (259)	s/o	1 206 010	0	---	0	0		1 206 010 28
29	Comptes créditeurs (215, 220)	s/o	4 754 572	61 314	243 044	0	0		5 058 929 29
30	Produits reportés (260)	Annexe 7	1 607 872	0	---	---	0		1 607 872 30
31	Apports reportés à court terme (261, 262, 263, 264)	s/o	0	6 616 141	0	0	0		6 616 141 31
32	Portion de la dette exigible à court terme (314)	s/o	0	0	1 877 326	0	0		1 877 326 32
33	Avances d'autres fonds (225, 230, 235, 240, 245, 250)	Annexe 12	4 358 551	0	0	7 200	0		4 365 751 33
Total du passif à court terme			15 460 308	6 677 455	2 120 370	7 200	\$	\$	24 265 332
Passif à long terme									
34	Avantages sociaux futurs à payer à long terme (370)	s/o	10 350 000	0	0	0	0		10 350 000 34
35	Dettes à long terme (315, 320, 325, 330)	s/o	0	0	9 303 276	0	0		9 303 276 35
36	Obligations découlant des contrats de location - acquisition (335)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 36
37	Apports reportés (360, 361, 362, 363)	s/o	0	0	59 048 515	---	---		59 048 515 37
38	Juste valeur des instruments financier dérivés (365)	s/o	0	0	0	0	0		\$ 38
39	Autres passifs (265, 270, 275, 280, 285)	Annexe 9	0	0	0	0	0		\$ 39
40	TOTAL DU PASSIF		25 810 308 \$	6 677 455 \$	70 472 161 \$	7 200 \$	- \$	- \$	102 967 124 \$
SOLDES DE FONDS									
41	Grevé d'affectations d'origine interne (290)	Annexe 8	0	0	0	0	0		\$ 41
42	Grevé d'affectations d'origine externe (302 FD et AF)	s/o	---	---	---	0	0		\$ 42
43	Non grevé d'affectation (295 FF)	s/o	(14 030 013)	---	---	---	---		(14 030 013) 43
44	Produits nets non transférés d'affectation d'origine interne (350 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 44
45	Produits nets non transférés d'affectation d'origine externe (355 FD)	s/o	---	---	---	0	---		\$ 45
46	Investi en immobilisations (304 FI)	s/o	---	---	3 777 311	---	---		3 777 311 46
47	TOTAL DES SOLDES DE FONDS		(14 030 013) \$	- \$	3 777 311 \$	- \$	- \$	- \$	(10 252 702) \$
48	TOTAL DU PASSIF ET DES SOLDES DE FONDS		11 780 294 \$	6 677 455 \$	74 249 472 \$	7 200 \$	- \$	- \$	92 714 422 \$

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Droits de scolarité (401)	s/o	4 573 954	---	---	---	---	4 573 954	1
2	Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	s/o	539 072	---	---	---	---	539 072	2
3	Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	s/o	41 092	---	---	---	---	41 092	3
4	Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	s/o	51 681	---	---	---	---	51 681	4
5	Cotisations des étudiants (455)	s/o	437 606	---	---	---	---	437 606	5
6	Autres frais communs exigés à des groupes d'étudiants ciblés et pénalités (450)	s/o	1 729 776	---	---	---	---	1 729 776	6
7	Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	s/o	440 123	---	---	---	---	440 123	7
8	TOTAL DES PRODUITS PROVENANT DES ÉTUDIANTS		7 813 304	S	S	S	S	7 813 304	8
9	Subventions du Ministère (515)	Annexe-S	36 062 423	350 817	0	---	---	36 413 240	9
10	Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	s/o	46 324	2 771 489	359 470	0	0	3 177 283	10
11	Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	s/o	663 702	3 544 130	9 245	0	0	4 217 077	11
12	Autres produits et autres aides (425, 426, 427)	s/o	267 216	632 244	0	0	0	899 461	12
13	Contributions du siège social aux constituantes de l'UQ (520)	s/o	---	---	149 713	---	---	149 713	13
14	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations:								
14	Ministère (530)	s/o	---	---	612 968	---	---	612 968	14
15	Entités incluses dans le périmètre comptable du gouvernement du Québec autre que le Ministère (531)	s/o	---	---	1 044 442	---	---	1 044 442	15
16	Gouvernement du Canada (532)	s/o	---	---	1 121 832	---	---	1 121 832	16
17	Autres (533)	s/o	---	---	72 600	---	---	72 600	17
18	TOTAL DES SUBVENTIONS		37 039 665	7 298 681	3 370 270	S	S	47 708 616	18
19	Intérêts et dividendes (435)	s/o	6 042	0	0	0	0	6 042	19
20	Intérêts sur les avances interfonds (440)	s/o	0	0	0	0	0	0	20
21	Produits provenant du fonds de dotation (445)	s/o	0	0	0	---	0	0	21
22	Produits provenant d'une fondation (446)		(40 370)	1 230 149	0	0	0	1 189 779	22
23	Subventions et dons non gouvernementaux (450)	Note 1 (annexe 20)	152 098	2 298 033	0	1 963 246	0	4 413 377	23
24	Gains sur vente de placements (526)	s/o	0	0	0	0	0	0	24
25	Gains sur la cession d'immobilisations (525)	s/o	---	---	0	---	---	0	25
26	Recouvrement des coûts indirects (465)	s/o	414 009	---	---	---	---	414 009	26
27	Ventes externes (460)	s/o	694 321	79 383	0	0	0	773 703	27
28	Autres produits (466, 470)	Annexe 10	22 000	0	0	0	0	22 000	28
29	TOTAL DES PRODUITS AUTRES		1 248 099	3 607 564	S	1 963 246	S	6 818 909	29
30	TOTAL DES PRODUITS		46 101 068 S	10 906 245 S	3 370 270 S	1 963 246 S	- S	62 340 829 S	30

	Annexe et note à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	Masses salariales								1
2	Direction	s/o 1 849 505	54 657	-	-	-		1 904 162	2
3	Gérance	s/o 0	0	-	-	-		\$	3
4	Enseignants-chercheurs	s/o 13 646 407	823 989	-	-	-		14 470 397	4
5	Chargés de cours	s/o 4 139 767	(208)	-	-	-		4 139 559	5
6	Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	s/o 1 799 212	1 809 095	-	-	-		3 608 307	6
7	Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	s/o 172 025	251 898	-	-	-		423 923	7
8	Personnel professionnel non enseignant	s/o 4 281 233	43 050	-	-	0		4 324 284	8
9	Personnel de soutien technique	s/o 2 258 184	0	-	-	-		2 258 184	9
10	Personnel de soutien de bureau	s/o 2 088 552	138 995	-	-	-		2 227 547	10
11	Personnel de métier et ouvrier	s/o 271 445	31 883	-	-	-		303 327	11
12	Avantages sociaux (700)	Annexe 14 5 996 442	648 251	-	-	0		6 644 693	12
13	TOTAL DES MASSES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX	36 502 773	3 801 610	\$	\$	\$	\$	40 304 384	13
14	Avantages sociaux futurs (704)	s/o 275 000	-	-	-	-		275 000	14
15	Variation de la provision pour heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	s/o 49 680	0	-	-	0		49 680	15
16	Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	s/o 23 137	4 243	-	-	0		27 380	16
17	Stagiaires postdoctoraux (706)	s/o 16 666	415 363	-	-	0		432 029	17
18	Formation et perfectionnement (710)	s/o 112 738	2 041	-	-	0		114 779	18
19	Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	s/o 1 193 115	669 495	-	-	0		1 862 611	19
20	Bourses (735)	s/o 425 083	2 387 322	-	-	0		2 812 404	20
21	Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	s/o 576 030	2 736 568	0	0	0		3 312 598	21
22	Fournitures et matériel (745)	s/o 1 383 109	603 048	-	-	0		1 986 157	22
23	Coûts des marchandises vendues (755)	s/o 327 916	0	-	-	0		327 916	23
24	Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	s/o 3 171 353	1 098 778	0	-	0		4 270 131	24
25	Volumes et périodiques (750)	s/o 319 962	9 733	-	-	0		329 694	25
26	Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	s/o 923 315	60 264	0	-	0		983 579	26
27	Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	s/o 655 475	33 445	-	-	0		688 920	27
28	Location-exploitation (830)	s/o 0	0	-	-	0		\$	28
29	Transfert de coûts indirects (865)	s/o -	414 009	-	-	-		414 009	29
30	Pertes sur vente de placements (886)	s/o 0	0	0	0	0		\$	30
31	Biens sous le seul de capitalisation (892)	Note 3 (annexe 20) 0	0	131 203	-	0		131 203	31
32	Biens de nature non capitalisable (893)	Note 3 (annexe 20) 0	0	50 629	-	-		50 629	32
33	Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	s/o 161 696	45	344 410	0	0		506 151	33
34	Intérêts relatifs aux avances interfinés (855)	s/o 0	0	0	0	0		\$	34
35	Perte sur la cession d'immobilisations (885)	s/o -	-	0	-	-		\$	35
36	Amortissement des immobilisations (890)	s/o -	-	3 298 814	-	-		3 298 814	36
37	Amortissement des autres éléments de l'actif (891)	s/o -	-	54 096	-	-		54 096	37
38	Autres charges (860, 870)	Annexe 10 68 153	0	15 091	0	0		83 244	38
39	TOTAL DES AUTRES CHARGES	9 682 429	8 454 353	3 894 243	\$	\$	\$	22 011 024	39
40	Ventes internes (878)	s/o 0	0	-	-	0		\$	40
41	Gains et pertes latents (879)	s/o 0	0	0	0	0		\$	41
42	TOTAL AUTRES CHARGES AVANT ELEMENTS EXTRAORDINAIRES	9 682 429	8 454 353	3 894 243	\$	\$	\$	22 011 024	42
43	Éléments extraordinaires (880)	Annexe 13 0	0	0	0	0		\$	43
44	TOTAL DES CHARGES	46 185 202 \$	12 235 963 \$	3 894 243 \$	- \$	- \$	- \$	62 315 408 \$	44
45	EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES	(84 134) \$	(1 329 718) \$	(523 973) \$	1 963 246 \$	- \$	- \$	25 421 \$	45

Note 1: Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds à la page 4 (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

	Annexe à compléter	Fonds de fonctionnement 1	Fonds avec restrictions 2	Fonds d'immobilisations 3	Fonds de dotation (Note 1) 4	Autres fonds 5	Ajustements 6	Total 7	
1	SOLDE AU DÉBUT DE L'ANNÉE	(13 971 879)		3 654 756				(10 317 123)	1
2	Redressement des années précédentes	Annexe 11 0	0	0	0	0		\$	2
3	Solde de fonds redressé	(13 971 879)	\$	3 654 756	\$	\$	\$	(10 317 123)	3
4	Produits de l'année	Annexes 1 et 3 46 101 068	10 906 245	3 370 270	1 963 246	0	0	62 340 829	4
5	Charges de l'année	Annexes 2 et 4 46 185 202	12 235 963	3 894 243	0	0	0	62 315 408	5
6	Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(84 134)	(1 329 718)	(523 973)	1 963 246	\$	\$	25 421	6
7	Réval., autres éléments afférents au régime de retraite et d'avantages complé. de retraite	s/o 39 000	-	-	-	-		39 000	7
8	Apports reçus à titre de dotations	s/o						\$	8
9	Apports reçus pour le financement d'actifs non amortissables	s/o						\$	9
10	Virements d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 500 000	1 963 246	646 528	0	0		3 109 774	10
11	Virements vers d'autres soldes de fonds	Annexes 12 et 12a 513 000	633 528	0	1 963 246	0		3 109 774	11
12	Sous-total	(58 134)	0	122 555	\$	\$	\$	64 421	12
18	SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	(14 030 013) \$	0 \$	3 777 311 \$	- \$	- \$	- \$	(10 252 702) \$	18

Note 1 : Dans le cadre de la méthode du report, le fonds de dotation sert uniquement à présenter les ressources détenues à titre de dotation. Ainsi, les nouvelles dotations doivent être présentées en augmentation directe du solde de fonds (ligne 8 "Apports reçus à titre de dotations"). Normalement, il n'y a pratiquement rien qui devrait passer par l'état des produits ou par l'état des charges.

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Produits par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

Annexe I

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terminus et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Droits de scolarité (401)	4 573 954	---	---	---	---	0	---	---		4 573 954	1
2 Montants forfaitaires réglementés des étudiants étrangers (402)	---	---	---	539 072	---	---	---	---		539 072	2
3 Montants forfaitaires des étudiants canadiens non-résidents au Québec (403)	---	---	---	41 092	---	---	---	---		41 092	3
4 Montants forfaitaires supplémentaires des étudiants étrangers (404)	---	---	---	51 681	---	---	---	---		51 681	4
5 Cotisations des étudiants (455)	---	---	---	---	---	---	437 696	---		437 696	5
6 Admissions, inscriptions, amendes, frais de stages ou de supervision, etc. (450)	59 641	0	424 830	796 656	0	0	448 650	0		1 729 776	6
7 Locations et ventes de biens et services aux étudiants (461)	345 693	0	94 436	0	0	0	0	0		440 129	7
8 Total des produits provenant des étudiants	4 979 288	S	519 260	1 428 501	S	S	886 256	S	S	7 813 304	8
9 Subventions du Ministère (515)	---	---	0	36 062 423	---	---	0	---		36 062 423	9
10 Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	250	2 500	16 720	0	0	3 000	23 854	0		46 324	10
11 Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	0	0	663 702	0	0	0	0		663 702	11
12 Autres produits et aides des gouvernements autres que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	110 140	150 276	0	6 000	0	0	800	0		267 216	12
13 Total des subventions	110 390	152 776	16 720	36 732 125	S	3 000	24 654	S	S	37 039 665	13
14 Intérêts et dividendes (435)	---	---	---	6 042	---	0	0	0		6 042	14
15 Intérêts sur les avances interfonds (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	15
16 Produits provenant du fonds de dotation (445)	---	---	---	0	---	0	0	0		0	16
17 Produits provenant d'une fondation (446)	6 600	2 000	0	21 030	0	0	(70 000)	0		(40 370)	17
18 Subventions et dons non gouvernementaux (430)	3 317	6 620	7 400	0	0	6 000	128 761	0		152 098	18
19 Gains sur vente de placement (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	19
20 Recouvrement des coûts indirects (465)	0	0	0	414 009	0	0	0	0		414 009	20
21 Ventes externes (460)	183 657	(28 196)	3 232	35 862	41 922	381 970	7 943	147 930		694 321	21
22 Autres produits (466, 470)	22 000	0	0	0	0	0	0	0		22 000	22
23 Total des produits autres	135 574	(19 576)	10 632	476 943	41 922	387 970	66 704	147 930	S	1 248 099	23
24 TOTAL DES PRODUITS	5 225 252 S	133 201 S	546 612 S	38 637 568 S	41 922 S	390 970 S	977 613 S	147 930 S	- S	46 101 068 S	24

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Charges par fonction - Fonds de fonctionnement
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

Annexe 2

	Enseignement	Recherche	Soutien à l'enseignement et à la recherche	Administration	Terrains et bâtiments Détail Annexe 15	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1 Masses salariales											1
2 Direction	212 025	278 202	103 916	1 107 615	0	90 276	57 471	0		1 849 505	2
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 3	3
4 Enseignants-chercheurs	12 598 477	1 047 930	0	0	0	0	0	0		13 646 407	4
5 Charges de cours	4 139 767	0	0	0	0	0	0	0		4 139 767	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	1 722 612	5 704	0	3 699	0	67 134	62	0		1 799 212	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	149 609	13 384	0	743	599	678	7 011	0		172 025	7
8 Personnel professionnel non enseignant	2 032 968	332 342	272 094	1 093 003	99 267	87 607	363 982	0		4 281 233	8
9 Personnel de soutien technique	473 628	65 107	1 079 083	417 372	96 488	38 527	87 780	0		2 258 184	9
10 Personnel de soutien de bureau	1 150 740	105 663	0	823 257	0	0	8 892	0		2 088 552	10
11 Personnel de métier et ouvrier	0	2 000	0	47 486	221 958	0	0	0		271 445	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	4 211 685	385 484	318 263	814 923	96 878	50 752	118 457	0		5 996 442	12
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	26 691 511	2 235 787	1 773 356	4 308 300	515 190	334 974	643 655	\$	\$	36 502 773	13
14 Avantages sociaux futurs (704)	---	---	---	---	---	---	---	---	275 000	275 000	14
15 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés rociux et autres avantages	(9 768)	60 778	(34 163)	14 163	10 308	(831)	9 193	0		49 680	15
16 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	23 137	0	0	0	0	0	0	0		23 137	16
17 Stagiaires Postdoctoraux (706)	0	16 666	0	0	0	0	0	0		16 666	17
18 Formation et perfectionnement (710)	37 308	4 900	6 162	62 584	0	1 783	0	0		112 738	18
19 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	907 150	49 367	12 061	108 551	2 320	13 121	41 409	85		1 193 315	19
20 Bourses (725)	215 371	104 881	0	6 000	0	0	100 830	0		425 083	20
21 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	310 881	3 722	14 672	70 422	533	3 552	124 372	47 875		576 030	21
22 Fournitures et matériel (745)	280 997	15 671	686 870	288 989	54 517	12 818	41 018	2 229		1 383 109	22
23 Coûts des marchandises vendues (755)	299 054	0	0	1 089	0	6 985	5 555	15 232		327 916	23
24 Frais de services (760, 765, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	540 352	132 504	573 758	249 379	1 105 034	112 049	385 139	73 159		3 171 353	24
25 Volumes et périodiques (750)	14 633	311	299 609	4 977	243	0	189	0		319 962	25
26 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	50 847	132 211	96 639	614	578 826	0	0	64 179		923 315	26
27 Locations de locaux et de bâtiments (840, 845)	109 310	168	0	4 780	505 452	0	3 881	31 884		655 475	27
28 Location-exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 28	28
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 29	29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 30	30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 31	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	414	0	0	161 282	0	0	0	0		161 696	32
33 Intérêts relatifs aux avances interloids (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 33	33
34 Autres charges (860, 870)	0	0	0	68 153	0	0	0	0		68 153	34
35 Total des charges autres	2 837 687	520 181	1 655 607	1 040 984	2 257 232	149 477	711 617	234 644	275 000	9 682 429	35
36 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 36	36
37 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 37	37
38 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 38	38
39 Total avant éléments extraordinaires	29 529 199	2 755 967	3 428 963	5 349 284	2 772 422	484 451	1 355 272	234 644	275 000	46 185 202	39
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 40	40
41 TOTAL DES CHARGES	29 529 199 \$	2 755 967 \$	3 428 963 \$	5 349 284 \$	2 772 422 \$	484 451 \$	1 355 272 \$	234 644 \$	275 000 \$	46 185 202 \$	41

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Produits par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

Annexe 3

	Enseignement	Recherche	Soutien enseignement recherche	Administration	Terrains et bâtiments	Services à la collectivité	Services aux étudiants	Entreprises auxiliaires	Ajustements	Total	
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
1. Subvention du Ministère (515)	0	6 517	0	0	0	0	344 300	0		350 817	1
2. Autres subventions provinciales (405, 410, 495)	0	2 713 667	0	0	0	0	57 822	0		2 771 489	2
3. Subventions du gouvernement du Canada (415, 420)	0	3 544 130	0	0	0	0	0	0		3 544 130	3
4. Autres produits et aides des gouvernements que ceux du Québec et du Canada (425, 426, 427)	0	632 244	0	0	0	0	0	0		632 244	4
5. Total des subventions	\$	6 896 559	\$	\$	\$	\$	402 122	\$	\$	7 298 681	5
6. Intérêts et de dividendes (435)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 6	6
7. Intérêts sur les avances interlocaux (440)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 7	7
8. Produits provenant du fonds de dotation (445)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 8	8
9. Produits provenant d'une fondation (446)	0	1 230 149	0	0	0	0	0	0		1 230 149	9
10. Subventions et dons non gouvernementaux (430)	0	2 298 033	0	0	0	0	0	0		2 298 033	10
11. Gains sur vente de placements (526)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 11	11
12. Ventes externes (460)	0	79 383	0	0	0	0	0	0		79 383	12
14. Autres produits (466, 470)	0	0	0	0	0	0	0	0		\$ 14	14
15. Total des produits autres	\$	3 607 564	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	3 607 564	15
16. TOTAL DES PRODUITS	- \$	10 504 123 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	402 122 \$	- \$	- \$	10 906 245 \$	16

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
Charges par fonction - Fonds avec restrictions
de l'exercice terminé le 30 avril 2016

	Enseignement 1	Recherche 2	Soutien enseignement recherche 3	Administration 4	Terrains et bâtiments 5	Services à la collectivité 6	Services aux étudiants 7	Entreprises auxiliaires 8	Ajustements 9	Total 10	
1 Masses salariales											1
2 Direction	0	54 657	0	0	0	0	0	0		54 657	2
3 Gérance	0	0	0	0	0	0	0	0		0	3
4 Enseignants-chercheurs	10 000	813 989	0	0	0	0	0	0		823 989	4
5 Chargés de cours	0	(208)	0	0	0	0	0	0		(208)	5
6 Personnel associé à l'enseignement et à la recherche	42 116	1 761 340	0	0	0	0	5 639	0		1 809 095	6
7 Personnel auxiliaire à l'enseignement et à la recherche	0	246 240	0	0	0	0	5 658	0		251 898	7
8 Personnel professionnel non enseignant	0	43 050	0	0	0	0	0	0		43 050	8
9 Personnel de soutien technique	0	0	0	0	0	0	0	0		0	9
10 Personnel de soutien de bureau	431	138 564	0	0	0	0	0	0		138 995	10
11 Personnel de métier et ouvrier	0	31 883	0	0	0	0	0	0		31 883	11
12 Avantages sociaux (700) - Complétez l'annexe 14	10 727	635 898	0	0	0	0	1 626	0		648 251	12
13 Total des masses salariales et des avantages sociaux	63 274	3 725 413	\$	\$	\$	\$	12 923	\$	\$	3 801 610	13
14 Variation de la provision heures supplémentaires, maladie, vacances, congés sociaux et autres avantages (701, 702, 703)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	14
15 Frais pour congés sabbatiques et d'études (705)	0	4 243	0	0	0	0	0	0		4 243	15
16 Stagiaires postdoctoraux (706)	0	415 363	0	0	0	0	0	0		415 363	16
17 Formation et perfectionnement (710)	0	2 041	0	0	0	0	0	0		2 041	17
18 Frais de déplacement et de représentation (715, 720, 725, 730)	996	666 998	0	0	0	0	1 501	0		669 495	18
19 Bourses (735)	16 000	2 344 422	0	0	0	0	26 900	0		2 387 322	19
20 Subventions, cotisations et transferts (740, 871, 872)	0	2 642 077	0	0	0	0	94 492	0		2 736 568	20
21 Fournitures et matériel (745)	555	596 227	0	0	0	0	6 265	0		603 047	21
22 Coûts des marchandises vendues (755)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	22
23 Frais de services (760, 765, 770, 775, 780, 785, 790, 795, 800)	63 836	1 029 267	0	0	0	0	5 675	0		1 098 778	23
24 Volumes et périodiques (750)	0	9 680	0	0	0	0	52	0		9 733	24
25 Charges reliées aux terrains et aux bâtiments (805, 810, 815, 820, 826)	0	69 264	0	0	0	0	0	0		69 264	25
26 Location de locaux et de bâtiments (840, 845)	0	33 445	0	0	0	0	0	0		33 445	26
27 Location exploitation (830)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	27
28 Transfert de coûts indirects (865)	0	414 009	0	0	0	0	0	0		414 009	28
29 Pertes sur vente de placements (886)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	29
30 Biens sous le seuil de capitalisation (892)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	30
31 Biens de nature non capitalisable (893)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	31
32 Frais bancaires et charges d'intérêts (850, 851, 852, 853)	0	45	0	0	0	0	0	0		45	32
33 Intérêts relatifs aux avances interfinde (855)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	33
34 Autres charges (860, 870)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	34
35 Total des charges autres	81 387	8 218 080	\$	\$	\$	\$	134 885	\$	\$	8 434 353	35
36 Virements interfonctions (877)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	36
37 Ventes internes (878)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	37
38 Gains et pertes latents (879)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	38
39 Total avant éléments extraordinaires	81 387	8 218 080	\$	\$	\$	\$	134 885	\$	\$	8 434 353	39
40 Éléments extraordinaires (880)	0	0	0	0	0	0	0	0		0	40
41 TOTAL DES CHARGES	144 661 \$	11 943 493 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	147 808 \$	- \$	- \$	12 235 963 \$	41

ÉTAT DU TRAITEMENT DES MEMBRES DU PERSONNEL DE DIRECTION

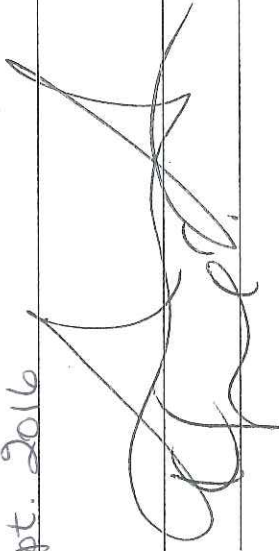
HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

Nom de l'établissement: Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

FORMULAIRE DE DÉCLARATION
ÉTAT DU TRAITEMENT 2015-2016
DU PERSONNEL DE DIRECTION
DES ÉTABLISSEMENTS UNIVERSITAIRES

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL

DATE: 13 Sept. 2016

ADMINISTRATEURS: 

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
Secteur de l'enseignement supérieur
Direction générale du financement
Juillet 2016

TABEAU 1 : TRAITEMENT IMPOSSIBLE DU PERSONNEL DE DIRECTION SUPÉRIEURE

Nom et fonction	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)					Temps partiel (% du temps plein)
	Salaire de base	Autres composantes du traitement	Indemnité de départ accordée ⁽¹⁾	Somme reçue d'une fondation (ou d'une personne morale)	Temps plein (nombre de mois en fonction)	
Jean, Johanne - Rectrice	163,662	1,973			12	
Boisvert, Luc - Vice-Recteur aux Ressources	136,158	4,135			12	
Martel, Denis - Vice-Recteur à l'enseignement et à la recherche	147,298	2,742			12	
Rioux, Martine - Secrétaire général	147,298	1,768			12	
Leblanc, Patrice - Doyen gestion académique / études	131,257	59 767 ⁽¹⁾			10.20	
Lévesque, Jo Ann - Doyenne à la rech., création et prog. de cycles sup. (rech)	132,570	22,028	51,005		10.13	
(1)-Inclus un remboursement d'un congé différé de 42 583 \$ payé par l'employé et ne constituant donc pas une rémunération supplémentaire mais devant tout de même être présenté selon les indications du ministère						

(*) La valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés pendant l'année 2015-2016 doit apparaître en note complémentaire à l'état du traitement.

TABEAU 2 : TRAITEMENT IMPOSABLE DES AUTRES CATÉGORIES DE PERSONNEL DE DIRECTION

Catégorie de personnel	Effectif total de la catégorie ^(*)	Valeur des composantes du traitement assujetties à l'impôt (en \$)		
		Étendue du traitement	Salaire de base	Autres composantes du traitement
Personnel de direction des composantes de l'établissement ^(*)	23	Le plus élevé	143,508	64,003
		Moyenne	113,595	18,822
		Le moins élevé	93,447	555
Personnel de direction des services	13	Le plus élevé	132,570	4,112
		Moyenne	102,294	2,786
		Le moins élevé	55,342	0
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé		
		Moyenne		
		Le moins élevé		

^(*) Excluant le doyen et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés au tableau 1 relatif au personnel de direction supérieure.

^(**) En équivalence au temps plein; le calcul de la moyenne implique une référence au traitement versé.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2015-2016

ÉTABLISSEMENT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

TABEAU 3 : VALEUR MONÉTAIRE NON VÉRIFIÉE DES ALLOCATIONS ET DES FRAIS REMBOURSÉS

1^{ère} partie: Personnel de direction supérieure

Nom et fonction	Allocations et frais remboursés	
	Nombre de mois dans la fonction	Valeur en \$
Jean, Johanne - Rectrice	12	30,261
Boisvert, Luc - Vice-Recteur aux Ressources	12	7,776
Martel, Denis - Vice-Recteur à l'enseignement et à la recherche	12	8,879
Rioux, Martine - Secrétaire général	12	6,394
Leblanc, Patrice - Doyen gestion académique / études	10.20	7,973
Lévesque, Jo Ann - Doyenne à la rech., création et prog. de cycles sup. (rech)	10.13	21,261

2^e partie: Autres catégories de personnel de direction

Catégorie de personnel	Effectif concerné par un remboursement (*)	Allocations et frais remboursés	
		Étendue des frais remboursés	Valeur en \$
Personnel de direction des composantes de l'établissement (**)	23	Le plus élevé	32,950
		Moyenne *	6,972
		Le moins élevé	0
Personnel de direction des services	13	Le plus élevé	13,412
		Moyenne *	4,533
		Le moins élevé	448
Personnel de gérance des emplois de soutien	0	Le plus élevé	
		Moyenne *	
		Le moins élevé	

(*) Ne considérer que les personnes qui ont reçu des remboursements de dépenses ou des allocations. Ne s'applique pas autrement.

(**) Excluant le doyen et le personnel de rang équivalent, lesquels doivent être déclarés dans la première partie du tableau 3, relative au personnel de direction supérieure.

ÉTAT DU TRAITEMENT 2015-2016

ÉTABLISSEMENT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Page 4 de 4

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES CONCERNANT LE PERSONNEL DE LA DIRECTION SUPÉRIEURE

1) Liste détaillée des composantes du traitement imposable applicables en sus du salaire de base

Les composantes du traitement comprennent, selon le cas, la partie employeur relative aux couvertures d'assurance maladie, mutilation et vie, les primes d'affectation, les primes de direction, les suppléments pour médiatisation, les contrats additionnels, les redevances, les rémunérations diverses, les remboursements des cotisations professionnelles et les allocations pour logis et stationnement.

2) Fonction - Rectorat

Composantes du traitement imposable applicables en sus du salaire de base	
Assurance-vie	223
Assurance mutilation	11
Assurance maladie	1739

3) Valeur monétaire des droits d'indemnité de départ détenus et non exercés

Jean, Johanne - Rectrice	163,662
Martel, Denis - Vice-recteur à l'enseignement et à la recherche	147,298
Rioux, Martine - Secrétaire générale	147,298

4) Autorisation quant à l'usage d'un droit d'indemnité

Copie de résolution jointe

RAPPORT SUR LA PERFORMANCE

(INDICATEURS DE SUIVI DES AFFAIRES UNIVERSITAIRES)

HUMAINE
CRÉATIVE
AUDACIEUSE

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

Loi 95

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

Date : 24 octobre 2016

Page 2 de 5

I. Éléments d'information

III. Remarques

INDICATEURS

	Unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	
Recherche									Prévision	Données tirées du rapport IFR 14-15
Subventions d'infrastructure de la FCI	M\$	204 359	437 622	770 130	248 675	0	-	1 473 224	233 500	
Fonds d'exploitation des infrastructures (FEI) de la FCI	M\$	420 429	122 250	135 805	-	0	-	-	80 962	
Subventions de recherche (excluant les revenus de la FCI)	M\$	7 628 845	7 827 804	7 675 737	8 185 008	8 865 857	5 760 997	9 179 051	7 867 388	
Contrats de recherche	M\$	1 796 221	2 011 808	1 937 604	2 073 463	1 592 839	1 180 965	1 697 551	1 689 616	
Frais indirects de la recherche (excluant les FEI, ligne 24)	M\$	1 461 200	1 227 487	1 795 806	2 991 787	733 527	2 576 432	2 663 402	1 413 902	
Revenus moyens de recherche par professeur	\$	171 954	214 109	195 915	191 039	183 486	106 799	224 542	227 686	
Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de la FCI	\$	68 120	218 811	192 533	248 675	0	0	1 473 224	233 500	Ligen 23 /ligne 28-b
Revenus moyens par professeur ayant reçu une subvention de recherche	\$	165 844	173 951	150 505	148 818	158 319	91 444	173 190	187 318	
Revenus moyens par professeur ayant reçu un contrat de recherche	\$	179 622	251 476	193 760	345 577	227 549	147 621	89 345	60 343	
Nombre professeurs ayant reçu un financement pour effectuer de la recherche	n	56	48	53	55	57	65	55	43	
Nombre de professeurs avant reçu une subvention de la FCI	n	3	2	4	1	0	0	2	1	P.1 IFR
Nombre de professeurs avant reçu une subvention de recherche	n	46	45	51	55	56	63	53	42	
Nombre de professeurs avant reçu un contrat de recherche	n	10	8	10	6	7	8	19	28	
Part de la recherche contractuelle									0	
- Pourcentage basé sur les revenus en M\$	%	19	20	19	20	15	17	14	18	
- Pourcentage basé sur le nombre de professeurs avec contrat de recherche	%	18	17	19	11	12	12	18	14	
Professeurs avec un financement pour effectuer de la recherche sur le nombre total de 118,5 professeurs (ligne 13, page 1)	%	49,56%	41,92%	50,12%	48,25%	52,66%	52,42%	45,45%	35,76%	

(a) La portion de la grille qui a été complétée correspond aux données observables. Aucune projection n'a pu être effectuée.

(b) Les taux de diplomation englobent les diplômés du programme initial, mais également ceux d'un autre programme du même genre.
La sélection des cohortes réfère aux étudiants nouvellement inscrits dans un programme, peu importe qu'il s'agisse de leur première inscription ou non dans l'établissement.

(c) Cette catégorie concerne les nouveaux inscrits à temps complet.

(d) Il s'agit de la proportion des nouveaux étudiants qui sont toujours inscrits à l'automne suivant dans un programme de baccalauréat, incluant quelques étudiants qui ont complété leur scolarité au cours de l'année.

(e) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les "Sciences de l'administration" qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.

Source: Système des cohortes étudiantes, DRI, Université du Québec

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue										Date : 4 octobre 2016
										Page 4 de 5
I. Éléments d'information										III. Remarques
DONNÉES FINANCIÈRES										
Année										
	Unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	
				11 mois						
Fonds de fonctionnement										
A. Revenus										
43	Subvention du MELS	k\$	29044,9	30667,3	27940,5	32283,3	33202,6	35161,2	35842,2	36062,4
44	Revenus provenant des étudiants (total)	k\$	4526,9	4257,8	4517,1	5545,7	6743,1	6560,3	7262,2	7813,3
	a) Droits de scolarité	k\$	3162,4	3113,5	3211,4	3398,6	3814,4	3951,3	4315,5	4574,0
	b) Forfaitaires étudiants étrangers	k\$	505,4	521,6	405,8	602,5	781,9	310,2	424,1	590,8
	c) Forfaitaires étudiants canadiens	k\$	12	9,8	13,1	8,5	16,6	12,4	11,8	41,1
	d) Cotisations des étudiants	k\$	111,4	117	139,2	135,9	277,3	376,0	426,1	437,6
	e) Autres revenus provenant des étudiants	k\$	735,7	495,9	747,6	1400,2	1852,9	1910,4	2084,7	2169,9
45	Autres revenus	k\$	2151,5	3506,3	3083,3	2564,5	2456,1	2381,9	2627,0	2225,3
	a) Revenus provenant d'une fondation universitaire	k\$	95,4	81,5	79,5	125,4	135,6	125,4	104,1	-40,4
	aa) Revenus du Fonds de dotation	k\$	nil	nil	nil	nil	nil	nil	nil	redressement de 2013-2014
	b) Ventres externes	k\$	190,7	1810,7	1035,7	818,6	670,4	670,1	709,7	694,3
	c) Autres revenus	k\$	1865,4	1614,1	1968,1	1620,5	1650,1	1586,4	1813,1	1571,4
46	Total des revenus	k\$	35723,3	38431,4	35540,9	40393,5	42401,8	44103,4	45731,3	46101,1
B. Dépenses										
47	Salaires	k\$	21602	22027,3	21593,9	25615,6	26444,7	27179,338	29469,9	30506,3
48	Avantages sociaux	k\$	4007,9	4644,6	4126	5592,5	5409,2	6419,8	6622,1	5996,4
49	Autres dépenses	k\$	10074,4	11685,9	10416,5	8849,1	10454,1	9412,9	10058,6	9682,4
49a	Autres dépenses - Fonds de dotation	k\$	nil	nil	nil	nil	nil	nil	nil	redressement de 2013-2014
50	Total des dépenses	k\$	35684,3	38357,8	36136,4	40057,2	42308,0	43012,0	46150,6	46185,2
51	Résultat de l'exercice	k\$	39,0	73,6	(595,5)	336,3	93,8	1091,4	(419,3)	(84,1)
Fonds avec restrictions										
A. Revenus										
52	Subventions, dons et commandites provinciales	k\$	3793,4	3764,9	2517,7	3531,9	3297,5	2242,5	2404,8	3122,3
53	Subventions, dons et commandites fédérales	k\$	10088,3	6796,1	2713,6	2364,8	2512,3	1790	2730,8	3544,1
54	Autres revenus	k\$	nil	nil	5124,1	7301,5	7022,9	6504,4	5950,4	4239,8
55	Total des revenus	k\$	13881,7	10561	10355,4	13198,2	12832,7	10536,9	11086,0	10906,2
B. Dépenses										
56	Salaires et avantages sociaux	k\$	4621,8	4735,2	4376,8	4804,4	4962,3	4966,8	4335,1	3801,6
57	Autres dépenses	k\$	6503,8	7436,1	7901,1	9019,6	8753,4	5467,3	6683,7	8434,4
58	Total des dépenses	k\$	11125,6	12171,3	12277,9	13824	13715,7	10434,1	11018,8	12236,0
59	Résultat de l'exercice	k\$	2756,1	(1610,3)	(1922,5)	(625,8)	(883,0)	102,8	67,2	(1329,7)

Nom de l'établissement : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue										Date : 12 octobre 2016
I. Éléments d'information (INDICATEURS)										III. Remarques page 5 de 5
Autres objets	Unité	2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016	
Nombre total d'activités d'enseignement offertes	n	848,14	831,3	859,2	880,4	901,45	916,7	943,5	974,8	Tableau de bord "Tâches des profs par UER" par centre
Rouyn-Noranda	n	498,6	488,9	505,8	494,6	507,1	560,5	531,1	544,4	
Val-d'Or	n	89,7	99,3	96,3	99,6	109,8	96,4	103,4	103,4	
Abitibi-Témiscamingue (sans RN et VD) et Nord-du-Québec	n	146,8	142,5	151	169,5	167,6	146,2	193,7	188,3	
Mont-Laurier	n	51,8	56,6	51,5	47,6	55	45,3	35	35,9	
Hors région	n	61,2	44,0	54,6	69,1	62,0	68,3	80,4	102,9	
Effectif étudiant équivalent à temps plein (EEETP) total	n	1612,3	1593,6	1537,8	1551,2	1773	1814,8	1921,2	2032,8	Tableau de bord "EETP par département (activité)
Rouyn-Noranda	n	913,2	871,8	843,2	779,4	868,4	1033	940,8	959,4	Au 12-10-16
Val-d'Or	n	143,9	169,4	152,3	148,3	156,8	152,1	190,2	179,7	
Abitibi-Témiscamingue (sans RN et VD) et Nord-du-Québec	n	330,5	348,3	370,7	419,5	497,7	425,3	586,5	661,9	
Mont-Laurier	n	107,54	109,29	92,76	92,8	114,24	110,3	66,8	60,6	
Hors région	n	117,16	94,81	78,84	111,2	135,86	94,1	137	171,2	
Postes de professeurs réguliers autorisés par le CA	n	112,5	115,5	116,5	117,5	117,5	121	126	128,5	Au CA du 18 novembre 2014
Nombre total d'activités d'enseignement offertes	n	851,14	834,3	862,2	883,4	908,5	916,7	943,5	974,8	Tableau de bord "Tâches des profs par UER" par centre
% par des professeurs	%	46,5%	45,7%	43,5%	43,7%	42,8%	51,8%	42,5%	44,1%	
% par des chargés de cours	%	53,5%	54,3%	56,5%	56,3%	53,5%	48,2%	55,9%	45,8%	
Rouyn-Noranda	n	498,6	488,9	505,8	494,6	507,1	560,5	531,1	544,4	
% par des professeurs	%	52,7%	51,3%	47,2%	52,6%	50,5%	47,0%	48,1%	50,0%	
% par des chargés de cours	%	47,3%	48,7%	52,8%	47,4%	46,7%	53,0%	50,5%	49,3%	
Val-d'Or	n	89,7	99,3	96,3	99,6	109,8	96,4	103,4	103,4	
% par des professeurs	%	43,4%	42,8%	45,5%	43,5%	36,3%	54,9%	41,5%	51,6%	
% par des chargés de cours	%	56,6%	57,2%	54,5%	56,5%	63,8%	45,1%	57,4%	45,4%	
Abitibi-Témiscamingue (sans RN et VD) et Nord-du-Québec	n	146,8	142,5	151	169,5	167,6	146,2	193,7	188,3	
% par des professeurs	%	32,6%	39,1%	29,3%	24,3%	29,5%	65,8%	24,8%	27,8%	
% par des chargés de cours	%	67,4%	60,9%	70,7%	75,7%	69,8%	34,2%	71,5%	24,0%	
Hors région	n	113,04	100,6	106,1	116,7	123,7	204,4	115,4	102,9	
% par des professeurs	%	41,1%	32,3%	45,7%	35,6%	47,1%	55,4%	47,1%	50,9%	
% par des chargés de cours	%	58,9%	67,7%	54,3%	64,4%	50,3%	44,6%	52,4%	84,0%	
Effectif étudiant étranger	n				159	197	190	218	315	DRI
Effectif étudiant étranger	%				5,50%	5,90%	5,60%	6,10%	6,33%	DRI
Premier cycle	n				68	97	85	130	187	
Premier cycle	%				42,8%	49,2%	45,0%	59,6%	59,4%	
Deuxième cycle	n				57	55	53	44	81	
Deuxième cycle	%				35,8%	27,9%	28,0%	20,2%	25,7%	
Troisième cycle	n				34	45	51	44	47	
Troisième cycle	%				21,4%	22,8%	27,0%	20,2%	14,9%	

Indicateurs de suivi des affaires universitaires

Nom de l'établissement : UQAT										Date : 3 août 2016	
										Annexe 1	
I. Éléments d'information		II. Observations								III. Remarques	
INDICATEURS		Unité									
		Ventilation de l'effectif étudiant par secteur de disciplines et sexe, trimestre d'automne 2015									
		1 ^{er} cycle		2 ^e cycle		3 ^e cycle		TOTAL			
		Bacca-lauréat	Autres	Maîtrise	Autres	Doctorat	Autres	Grades	Autres	Total	
Hommes											
Sciences de la santé	n	10	169	1	9	1	0	12	178	190	
Sciences pures et appliquées	n	62	11	54	1	26	0	142	12	154	
Sciences de l'administration (a)	n	46	115	13	44	0	0	59	159	218	
Sciences de l'éducation	n	71	1	3	1	1	0	75	2	77	
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Arts, lettres et sciences humaines	n	198	7	11	0	0	0	209	7	216	
Plurisectoriel (b)	n	1	82	7	17	7	14	15	113	128	
Ensemble des secteurs	n	388	385	89	72	35	14	512	471	983	
Femmes											
Sciences de la santé	n	145	817	43	161	9	0	197	978	1 175	
Sciences pures et appliquées	n	11	8	24	3	25	0	60	11	71	
Sciences de l'administration (a)	n	129	316	16	37	0	0	145	353	498	
Sciences de l'éducation	n	254	25	19	15	1	0	274	40	314	
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Arts, lettres et sciences humaines	n	345	66	52	0	0	0	397	66	463	
Plurisectoriel (b)	n	2	172	10	13	3	3	15	188	203	
Ensemble des secteurs	n	886	1 404	164	229	38	3	1 088	1 636	2 724	
Total											
Sciences de la santé	n	155	986	44	170	10	0	209	1 156	1 365	
Sciences pures et appliquées	n	73	19	78	4	51	0	202	23	225	
Sciences de l'administration (a)	n	175	431	29	81	0	0	204	512	716	
Sciences de l'Education	n	325	26	22	16	2	0	349	42	391	
Droit	n	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
Arts, lettres et sciences humaines	n	543	73	63	0	0	0	606	73	679	
Plurisectoriel (b)	n	3	254	17	30	10	17	30	301	331	
Ensemble des secteurs	n	1 274	1 789	253	301	73	17	1 600	2 107	3 707	
(a) Les "Sciences sociales" sont comprises dans la catégorie "Arts, lettres et sciences humaines". En contrepartie, nous avons choisi d'extraire de cette catégorie les sciences de l'administration qui comptent pour une bonne partie des inscriptions du réseau de l'Université du Québec.											
(b) Les étudiants libres entrent dans la catégorie "Plurisectoriel".											

